

Aujourd'hui: nuageux avec neige légère  
Minimum -13° Maximum -2°  
Demain: mélange de nuages et de soleil  
DÉTAILS CAHIER SPORTS

7050  
JEAN-TALON EST  
PRÈS DES  
GALERIES D'ARTJOU  
352-1010



LA HAUTE  
TECHNOLOGIE  
**Nikon**  
POUR VOS  
LUNETTES

## Aujourd'hui

### A3 AQUA-PARC

Après y avoir englouti 3,5 millions, Montréal décide de fermer l'Aqua-Parc, que même des investissements massifs ne pourraient rentabiliser de l'avis des experts.

### B5 LISE BACON

Critiquée pour ses récentes remarques, Lise Bacon affirme qu'elle n'a pas de leçon de loyauté à recevoir des médias et qu'elle demeure fidèle à son chef, Robert Bourassa.

### B6 LA COURSE

La course Destination monde a failli perdre un de ses concurrents lorsque Pierre Deslandes s'est trouvé surpris dans une violente échauffourée, le 9 janvier au Niger.

### C1 LA MODE

De Chantal à Chloé, en passant par Martine Sitbon, les créateurs de mode semblent fascinés par le look «retour aux sources» et la mode psychédélique des années 1970.

### D2 ACIER

Les pénalités imposées par les États-Unis sur certains produits de l'acier que Washington devrait annoncer aujourd'hui toucheront le quart de la production canadienne.

## Sommaire

**Annonces classées**

- immobilier ..... D9 à D11, E2
- marchandises ..... E2-E3
- emplois ..... E3-E4
- automobiles ..... E4 à E6
- propositions d'affaires ..... D5

**Arts et spectacles**

- informations ..... B6 à B8
- ciné-horaire ..... B8
- tele-horaire ..... B7
- television ..... B7

**Bandes dessinées** ..... D11

- Bridge ..... E6
- Carrières et prof. .... C8
- Décès ..... E7
- Economie ..... D1 à D8
- Éditorial ..... B2
- Êtes-vous observateur? ... D9
- Horoscope ..... D10
- Le monde ..... E1
- Loteries — résultats: ... A4
- Mots croisés ..... E4
- Mot mystère ..... E5
- Vivre ..... C1 à C7

## JEANNE SAUVÉ (1922-1993)

# La grande dame de Rideau Hall meurt à 70 ans

ANDRÉ PRATTE

Mme Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada de 1984 à 1990, est décédée hier soir à Montréal des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de 70 ans.

La nouvelle a provoqué une profonde tristesse au pays, et particulièrement chez ceux qui l'ont côtoyée au cours de l'une ou l'autre des étapes de sa vie.

«Une grande et belle dame, qui a toujours reflété une certaine jeunesse», a souligné M. Jean-Pierre Goyer, qui fut membre du gouvernement Trudeau avec Mme Sauvé dans les années 1970.

«Notre société perd une femme de carrière remarquable, qui a prouvé qu'une femme pouvait faire aussi bien qu'un homme à la tête d'un ministère», a dit M. Gérard Pelletier, qui connaissait l'ex-gouverneur général depuis 50 ans.

«Elle aurait pu être chef de parti et premier ministre», a soutenu un autre ancien collègue, M. André Ouellet.

Les réactions officielles étaient fort nombreuses hier soir. Retenons-en deux. D'abord celle du successeur de Mme Sauvé au poste de gouverneur général, M. Ramon Hnatyshyn, qui a souligné que le Canada venait de perdre «une de ses âmes les plus vibrantes».

Puis celle du premier ministre du Canada Brian Mulroney: «Tout au long d'une des carrières publiques les plus admirables de sa génération, Jeanne Sauvé a incarné avec dignité et grâce un profond amour de son pays et un dévouement constant en faveur de ses compatriotes. Son exemple et son action ont touché et inspiré des millions de Canadiens et Canadiennes».

Jeanne-Mathilde Benoit est née à Prud'homme, en Saskatchewan, en 1922. Dès sa tendre enfance, sa famille s'est installée à Ottawa, où elle a fait la plus grande partie de ses études.

Jeanne Benoit a d'abord été active dans les mouvements de la jeunesse catholique. En 1948, elle



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Le 14 mai 1984, Mme Jeanne Sauvé devenait la première femme à occuper la fonction de Gouverneur général. Son mandat a pris fin en mai 1989. Cette photo date d'avril 1989.

VOIR DAME EN A 2

■ Une pionnière à Ottawa. Page B 1

## Le Conseil de la langue donnera le feu vert à l'anglais dans l'affichage

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le Conseil de la langue française donnera le feu vert au ministre Claude Ryan pour assouplir les dispositions de la loi 178 sur la langue d'affichage.

Les discussions à huis clos des membres du conseil convergent toutes jusqu'ici vers l'établissement d'une distinction entre les commerces propriétés d'individus et ceux qui appartiennent à des sociétés (des personnes mora-

les), une idée déjà évoquée par le ministre responsable du dossier linguistique, Claude Ryan.

On respecterait les droits individuels en permettant aux propriétaires de commerces d'utiliser l'anglais (toujours conjointement avec le français). Pour les compagnies toutefois, l'interdiction d'utiliser l'anglais serait présentée comme une limite raisonnable à la liberté d'expression dans le discours commercial.

Le Conseil doit donner son avis au ministre Ryan d'ici le 1<sup>er</sup> avril sur cinq questions touchant,

outre l'affichage, la langue de travail, l'admission à l'école anglaise, la reconnaissance du bilinguisme des municipalités et la sécurité routière. Officiellement, pour le secrétaire de l'organisme Antoine Godbout, une foule de scénarios sont toujours à l'étude et les discussions entre les membres ne font que débiter.

Toutefois, a-t-on appris par ailleurs, l'organisme a tenu à Montréal en fin de semaine dernière trois séances plénières de travail, et une autre est prévue pour la mi-février. La distinction entre

les deux types de commerces est d'ores et déjà le principe qui remporte la plus forte adhésion parmi les 12 membres du conseil, à qui le président Pierre-Étienne Laporte rappelle fréquemment la préférence du gouvernement de ne pas renouveler la clause dérogatoire.

Selon les informations obtenues par La Presse, cette distinction est en outre appuyée sur l'opinion juridique de l'un des membres, Alain Prujiner, un spécialiste de ces questions, qui en-

VOIR ANGLAIS EN A 2

## La Banque Nationale va acheter le Trust Général

MIVILLE TREMBLAY

La Banque Nationale s'apprête à acheter le Trust Général, qui éprouve des difficultés financières. Les membres du conseil d'administration du Trust se réunissent ce matin pour discuter de la question, a appris La Presse de sources sûres.

Vendredi dernier, la Banque Nationale procédait à l'examen détaillé des livres et de l'exploitation du Trust Général, une opération appelée due diligence dans le jargon des financiers. Cet examen, qui précède les acquisitions, est réalisé lorsque les négociations sont très avancées.

Il n'est pas exclu que l'Industrielle-Alliance, Compagnie d'assurance sur la vie, qui possède environ 73 p. cent des actions du Trust Général, conserve une participation minoritaire. La semaine dernière, deux formules de paiement étaient considérées. Au moins une impliquait l'échange de titres.

La Banque Nationale possède déjà une participation d'environ 4 ou 5 p. cent des actions du Trust Général, et la Caisse de dépôt y est présente à hauteur de 6,5 p. cent.

Hier, les porte-parole des institutions impliquées n'ont pas rappelé La Presse.

Mesuré en nombre d'employés, le Trust Général est la deuxième fiduciaire en importance au Québec, derrière le Montréal Trust. Le Trust Général gère un actif d'environ 16 milliards, dont 1,4 milliard vient d'être cédés à la Banque Laurentienne, avec le réseau ontarien du Trust. L'actif de la Banque Nationale dépasse les 40 milliards.

La transaction en cours illustre le processus de restructuration des institutions financières en marche à travers le Canada. Les banques, estiment les experts, vont absorber les fiduciaires, et ce n'est qu'une question de temps avant qu'elles achètent de gran-

des compagnies d'assurance, comme le permet la loi depuis l'an dernier. On se dirige vers la banque-assurance, comme en Europe.

En ce moment, la Banque Royale et la Banque de Nouvelle-Écosse examinent la possibilité d'acheter le Trust Royal, la plus grande fiduciaire au Canada. D'autres transactions plus modestes sont à prévoir pour les petites fiduciaires et mutuelles d'assurance du Québec.

Si l'Industrielle-Alliance vend sa part du Trust Général à la Banque Nationale, la compagnie d'assurance va demeurer la seule grande institution financière qué-



## Michael Jackson veut aussi guérir les USA

PHILIPPE CANTIN  
envoyé spécial  
La Presse À LOS ANGELES

En 1967, lors du premier match du Super Bowl, le spectacle de la mi-temps fut une affaire sobre: les fanfares des universités du Michigan et de l'Arizona ont fait résonner leurs tambours et leurs trompettes quelques minutes, puis ont sagement retraité sous les gradins du Colisée de Los Angeles.

Vingt-six ans plus tard, cette rencontre est devenue le plus grand happening sportif des États-Unis. À travers le monde, un milliard de téléspectateurs, disséminés dans 85 pays, le verront en tout ou en partie. À une telle audience, on ne propose pas des musiciens peu connus, aussi bien intentionnés soient-ils. Non, on pense grand, beaucoup plus grand. On pense Michael Jackson, le roi du pop, dont les disques ont été vendus à 100 millions d'exemplaires au cours des dix dernières années.

Dimanche prochain, pendant que les Bills de Buffalo et les Cowboys de Dallas profiteront d'un moment de répit au milieu du match, Jackson prendra d'assaut le Rose Bowl. Entouré de 5500 enfants représentant la diversité ethnique de Los Angeles, il interprétera son nouvel hymne, *Heal The World* (un slogan signifiant «Guérir le monde»).

Vêtu d'une veste noire aux épaulettes rouges et dorées, l'énigmatique vedette a confirmé sa présence, hier, lors d'une méga-conférence de presse: des centaines de dignitaires et de journalistes, ainsi que 40 équipes de la télévision, y ont assisté. Quand le créateur des albums *Bad* et *Thriller* a lancé aux gens massés dans la salle un «Je vous aime tous!», les flashes des photographes l'ont mitraillé avec une telle énergie qu'on aurait dit le ciel de Bagdad un certain soir.

Jackson s'associe au Super Bowl pour promouvoir sa fondation «Heal The World», dont l'objectif est d'aider les enfants. Le spectacle de dix minutes sera produit par les gens de Ra-

VOIR MICHAEL EN A 2

■ Autres informations en pages 6 et 7 du cahier Sports



J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances

TUNISIE	SÉCIAUX DE FÉVRIER	SÉCIAUX "DERNIÈRE MINUTE"	PARIS EN ÉTÉ 93	VOL SEUL
Départs: Les 5, 12, 19 fév. 24 jours Circuit + séjour (2 repas) <b>1599 \$</b> (cauch. supp. pour personne seule)	JAMAÏQUE, du 6 fév. au 24 mars 1 sem. à partir de WEXFORD 649 \$ TURTLE BEACH 799 \$ HOLIDAY INN 899 \$ ACAPULCO, les 4 et 18 fév. DAYS INN 1 sem. 899 \$	PANORAMIC Tout compris, 1 sem. 899 \$ MANZANILLO, les 7 et 14 fév. COCO CLUB MELAQUE, 1 sem. 999 \$ Tout compris SANTO DOMINGO les 6 et 13 fév. METRO, 3 repas, 1 sem. 749 \$	CUBA, du 31 janv. au 6 fév. Club Guardalavaca, 1 sem., 2 repas 499 \$ ATLANTICO Tout compris 599 \$ MARGARITA, le 29 janv. DECAMERON, 1 sem., tout compris 699 \$	TUNIS 789 \$ VANCOUVER 367 \$ HAITI 422 \$ ISTANBUL 879 \$ LAGOS 1340 \$ ALGER 950 \$ CASA 589 \$ CAIRO 1049 \$ TEL-AVIV 899 \$

Les prix par personne incluent les taxes et frais de service et sont basés sur une occupation double. Ils sont sujets à changements sans préavis.

multi-voyages  
Permis du Québec  
Nombre de places limité  
Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260  
8403, rue Saint-Denis  
Montréal H2P 2G9

# Les Franco-Américains se disent victimes de discrimination

ÉRIC TROTTIER

Après les touristes québécois en Floride, voici que les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre se disent à leur tour victimes de discrimination raciale de la part de nos voisins du Sud. A les croire, ils sont devenus les «Newfies» des États-Unis.

Depuis une semaine, plusieurs groupes de défense des droits civiques américains prennent position contre un poste de radio de Portland (Maine), WBLM, qui par le biais d'un personnage fictif surnommé «Frenchie», dresse un portrait peu reluisant des Franco-Américains.

Selon les Franco-Américains qui l'ont entendu, Frenchie a un très fort accent canadien-français et projette l'image d'une person-

ne mal éduquée, bête comme ses pieds, bref, peu valorisante pour les 2,8 millions de «Frenchie» qui vivent en Nouvelle-Angleterre.

Le premier qui a sonné l'alarme est un avocat juif d'Augusta, Jed Davis, qui est également directeur de l'Holocaust Human Rights Center of Maine. «Je revenais du bureau, dans ma voiture, lorsque j'ai entendu pour la première fois ce personnage, a confié Me Davis à La Presse, hier. L'animateur lui avait demandé de faire l'inventaire des disques que possède la station. Frenchie comptait avec difficulté: 'One...hum, two...hum, three...' Il n'a jamais pu se rendre jusqu'à dix. Moi qui ai été victime de persécution jadis, ça m'a vraiment offusqué d'entendre ces stupidités.»

M. Davis a demandé à la station de retirer le personnage des

ondes. En vain. Il a aussi demandé à la Commission des droits humains du Maine d'intervenir. Pas de réponse de ce côté jusqu'à maintenant. Il compte alerter le gouverneur du Maine afin qu'il passe une loi contre les propos haineux à la radio.

Il n'est pas le seul à avoir réagi de la sorte. L'Association canado-américaine a organisé une conférence de presse, hier midi, pour dénoncer WBLM. «Ils disent que c'est de l'humour, mais nous trouvons que c'est bête», a déclaré à La Presse Eugène Lemieux, président de l'organisme fondé en 1897 par des Canadiens français émigrés aux États-Unis, et qui compte aujourd'hui 45 000 membres. «Malheureusement, le phénomène commence à se répandre dans le Maine et ailleurs en Nouvelle-Angleterre. Les gens font des dumb Frenchie jokes

(blagues sur les Frenchies stupides). Nous sommes devenus les 'Newfies' des États-Unis.»

Selon Eugène Lemieux, les blagues font de plus en plus place aux sarcasmes, à la discrimination et même à la «persécution». «Il faut arrêter ça au plus vite. Je ne voudrais pas que mes enfants aient honte de leurs origines francophones; c'est le plus grand danger de l'affaire.»

Procureur du comté de York (Maine) et ex-maire de la ville de Biddeford, Michel Cantara a lui aussi montré son indignation, notamment à la télévision locale. «Depuis des années, on nous insulte et on nous ignore. On en a ras le bol. Ce genre d'attentat verbal est complètement inadmissible en 1993 dans une société qui se veut ouverte et qui prône le respect de tous», a-t-il dit à La Presse.

La station rock WBLM (102,9 FM), qui diffuse dans plusieurs états de la Nouvelle-Angleterre (Maine, Massachusetts, New Hampshire), peut être entendue jusque dans certains recos des Cantons de l'Est, de ce côté-ci de la frontière. Le directeur de la programmation, Herb Ivy, a affirmé hier que le personnage de Frenchie était campé par un Canadien français (il a refusé de divulguer son nom). Pour sa part, la vice-présidente de WBLM, Eve Rubins, expliquait récemment dans une lettre que «Frenchie suscite des réactions très positives de la part du public; les auditeurs nous disent régulièrement qu'ils le trouvent adorable et hilarant». En conséquence, il n'est pas question de le retirer des ondes.

En désespoir de cause, l'Association canado-américaine veut s'adresser à la Federal Communi-

cations Commission, à Washington, qui délivre les permis de radiodiffusion (comme le CRTC au Canada). Les avocats de la station vont toutefois invoquer le premier amendement de la constitution américaine, celui de la libre expression, a fait savoir M. Ivy, hier.

Rappelons que des Québécois vivant en Floride de même que des vacanciers québécois ont organisé une campagne contre un journal qui s'était moqué de leurs ronds et de leur manque de savoir-vivre, voilà quinze jours.

«À première vue, ça ne paraît pas aussi grave que l'article publié dans le journal XS en Floride, mais les Francos-Américains sont devenus depuis quelques années la risée des Américains. On aurait dû réagir il y a longtemps», a conclu Eugène Lemieux.

## SUITE DE LA UNE

### DAME

La grande dame de Rideau Hall meurt à 70 ans

a épousé le politicien libéral Maurice Sauvé, qui allait devenir ministre dans le cabinet de Lester Pearson de 1964 à 1968.

Jeanne Sauvé s'est d'abord fait connaître du grand public comme journaliste, particulièrement à la télévision. «Elle fut une très bonne intervieweuse», selon une personne qui s'y connaît, Mme Lise Payette.

Lorsque son mari se retira de la politique active, Mme Sauvé y fit son entrée, étant élue sous la bannière libérale en 1972. Le premier ministre Trudeau la nomma alors ministre d'État à la Science et à la Technologie. Elle fut ensuite ministre de l'Environnement et ministre des Communications. «Elle ne fut pas nommée ministre parce qu'il fallait quelques femmes au cabinet, mais tout simplement parce qu'elle était compétente, et très au fait de ses dossiers», affirme André Ouellet.

Au retour des libéraux au pouvoir en 1980, après l'éphémère règne du gouvernement de Joe Clark, le premier ministre Trudeau nomma Jeanne Sauvé à la présidence de la Chambre des communes, une première pour une femme. «Elle n'avait pas d'ennemi en Chambre», se souvient M. Marc Lalonde, alors l'un des plus puissants ministres du gouvernement. «Comme président, on avait besoin de quelqu'un que l'Opposition ne voyait pas comme partisan. Jeanne Sau-



Mme Sauvé lors de son assermentation comme gouverneur général, en 1984.

vé était considérée comme une grande dame, elle avait beaucoup de dignité.»

Durant cette période, Mme Sauvé eut à vivre des périodes fort difficiles, notamment la désastreuse crise des cloches, alors que les députés conservateurs refusèrent de se présenter en chambre pour un vote pendant 15 jours. «C'est certain qu'elle est arrivée là à une période très difficile, alors que la procédure parlementaire, ce n'était pas sa hache», dit M. Lalonde.

En 1984, M. Trudeau la nomma au poste de gouverneur général, une autre première pour une

femme. «Non seulement était-elle une dame d'une grande dignité, elle incarnait l'image idéale de ce qu'est un Canadien», rappelle M. Lalonde.

«Elle fut l'un des gouverneurs généraux les plus présents dans l'opinion publique», a souligné M. Gérard Pelletier. «Elle a tenu à cette époque des discours remarquables. Elle a racheté cette fonction qui aux yeux de plusieurs était désuète.»

Dans un message du Nouvel An controversé, à quelques mois de la mort de l'accord du lac Meech, le gouverneur général donna un appui à peine voilé à cette entente: «Notre pays n'est plus un en-

fant. Il n'a plus à se demander s'il doit exister ou non. Nous avons passé le stade de l'expérimentation et du compromis constitutionnels.»

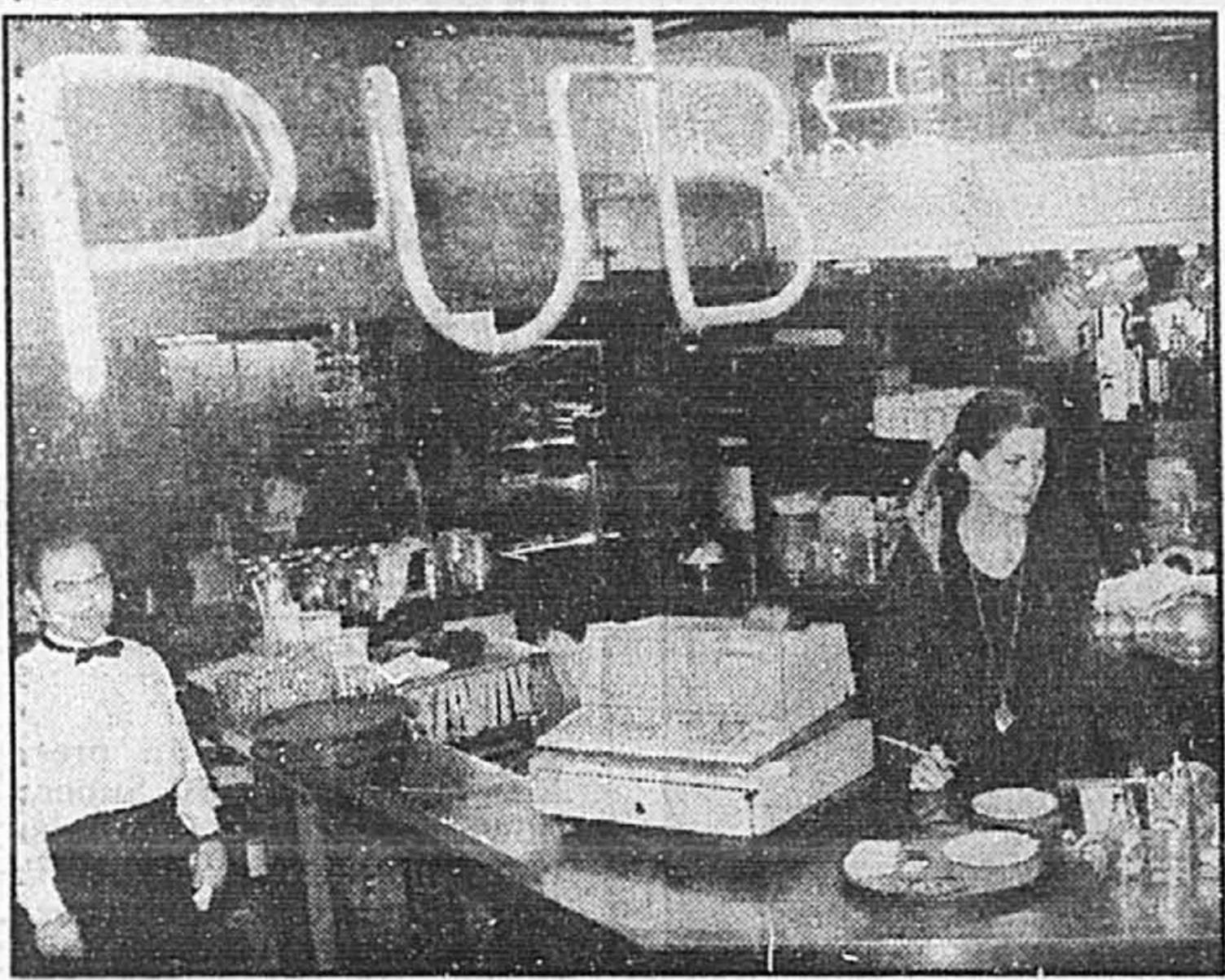
Mme Sauvé a certes été une pionnière. Mais elle appartenait au courant plus «traditionnel» du féminisme, «plus proche de Thérèse Casgrain», de dire Lise Payette. «Au cabinet, elle n'a jamais prétendu qu'elle parlait au nom des femmes. Elle n'a jamais demandé de traitement spécial. Pour nous, elle faisait partie de la gang», d'expliquer André Ouellet. «Elle n'approchait pas les questions d'un point de vue féminin, elle appliquait les mêmes critères qu'un homme», renchérit Marc Lalonde.

Lors de sa nomination comme gouverneur général, les journalistes lui avaient demandé si elle comptait féminiser le titre. Allait-elle être la gouverneuse générale? La chose n'avait visiblement pour elle aucune importance, et elle ne voyait aucune raison d'inventer ainsi de nouveaux mots.

L'assermentation de Mme Sauvé fut retardée de plusieurs semaines quand, de retour d'un voyage en Union soviétique, elle fut hospitalisée pour une maladie que son entourage voulait toujours garder secrète. Il semble que c'est cette maladie, qu'elle combattit avec courage durant près de dix ans, qui a fini par avoir raison d'elle.

Le décès de son mari Maurice l'an dernier l'avait tout simplement terrassée. A Lise Payette, qui la croisa à cette époque, elle confia, en larmes: «Je ne crois pas que je m'en remettrai.» □

## Demain dans La Presse



Sortir

### L'autre Montréal

■ Géographiquement, c'est juste à côté. Mais culturellement, c'est autre chose. Quand on quitte les abords familiers des lieux à la mode de l'Est pour aller dans l'Ouest, on tombe presque dans un autre pays où on parle d'autres choses... dans une autre langue. Mais c'est aussi un quartier où il vaut la peine de sortir.

### Correction

■ Une dépêche de La Presse Canadienne publiée par La Presse hier rapportait erronément que la chanteuse québécoise Céline Dion était en nomination pour trois prix lors de la 20<sup>e</sup> édition annuelle de l'American Music Awards, présentée lundi soir. En fait, Céline Dion est en nomination à titre individuel et collectif, dans diverses catégories, pour les Grammy Awards, dont le spectacle annuel aura lieu le 24 février à Los Angeles.

### Précision

■ Ce n'est pas le juge Rhéal Brunet, mais plutôt son collègue Denis Bouchard, de la Cour du Québec (Chambre criminelle et pénale), qui avait absenté l'ex-président de la Fraternité des policiers de Longueuil, Guy Gravel, le 15 janvier. Ce dernier s'était reconnu

coupable de falsification de factures de repas. Dans cette cause, le rôle du juge Brunet s'était limité à reporter la date du procès de l'agent Gravel. Nos excuses aux deux honorables juges pour cette confusion.

### Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
  - à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h;
  - à Montréal: hôpital Sainte-Justine, hall d'entrée, 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, de 9 h 30 à 16 h 30;
  - à Lennoxville: université Bishop, hall du Centenaire, Théâtre du centenaire, entrée no 3, de 12 h 30 et 18 h 30;
  - à Melocheville: Club Optimiste Melocheville, Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, 333, rue Émond, de 14 h 30 à 20 h 30.

La quotidienne à trois chiffres 376  
à quatre chiffres 6027

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7202
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections	285-7306
RÉDACTION	285-7070	Grandes annonces	285-7265
PROMOTION	285-7100	Annances classées	285-7320
COMPTABILITÉ			
Grandes annonces	285-6892		
Annances classées	285-6900		

### La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. • Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR

04-3

MERCREDI 27 JANVIER 1993

### ANGLAIS

Le Conseil de la langue donnera le feu vert à l'anglais dans l'affichage

seigne à l'Université Laval. A la suite d'une analyse serrée du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Chaussure Brown et des récentes décisions de la Cour suprême, le juriste estime que le gouvernement pourrait plaider qu'une entrave à l'utilisation de l'anglais limitée aux «personnes morales» pourrait constituer une limite raisonnable à la liberté d'expression, au sens de l'article 1 de la Charte canadienne des droits. La jurisprudence récente permettrait à tout le moins à Québec de plaider cette thèse. On tient déjà pour acquis que cette décision serait contestée devant les tribunaux par la minorité anglophone.

Appui imprévu, quelques jours avant la réunion de l'organisme,

la Cour d'appel du Québec statuait qu'il était «raisonnable» pour le gouvernement fédéral d'interdire la publicité sur le tabac. Le juge Louis Lebel, l'auteur du verdict, déboutait du même coup les prétentions des compagnies de cigarettes qui soutenaient que la loi fédérale portait atteinte à leur liberté d'expression dans le discours commercial.

Mais cette thèse ne fait pas l'unanimité au Conseil. Certains membres ont apparemment relevé que personne ne peut prédire exactement les conséquences d'une telle ouverture. Ni au Conseil ni à l'Office de la langue, on ne veut risquer de chiffres sur le nombre de commerces qui obtiendraient le droit d'utiliser l'anglais (conjointement avec le français) dans l'affichage. Les chiffres lancés lors de la réunion à huis clos au conseil vont de 10000 à 50000 établissements.

Une autre idée circule sur l'affichage. Permettre l'utilisation de l'anglais dans certaines zones bien précises, notamment les 90 municipalités reconnues comme «bilingues». Mais, explique-t-on, cette option ne répond aux requêtes de 30 p. cent de la clientèle anglophone et laisse sans réponse le débat sur la langue d'affichage dans la ville de Montréal.

Selon les informations obtenues de plusieurs sources par La Presse, le Conseil va aussi recommander le statu quo en matière d'admissibilité à l'école anglaise. Dans un rapport demandé par Québec, un comité présidé par la réputée journaliste Greta Chambers recommandait l'an dernier à Québec d'admettre au réseau anglophone les enfants des ressortissants de pays où l'on parle anglais. Cette proposition restera lettre morte si on se fie aux confidences qui filtrent du conseil.

L'utilisation de l'anglais dans

l'affichage routier pour des questions de sécurité semble déjà faire consensus.

La reconnaissance du statut bilingue d'une municipalité — une question qui a posé bien des maux de tête au ministre Ryan dans le cas de Rosemère — ne paraît pas susciter d'émotion.

Selon le scénario arrêté, on reconnaîtra à l'Office de la langue le droit de retirer le statut bilingue d'une ville lorsque le profil «démographique» montre que les francophones y forment la majorité. L'Office s'était déjà prévalu de ce droit, mais sa façon de procéder a causé un tollé à Rosemère.

Le conseil recommandera qu'à l'avenir, l'abrogation de ce statut n'entre en effet que cinq ans après la décision, ce qui permettrait à l'Office d'évaluer l'évolution sociologique de la ville avant d'accomplir un geste irréversible. □

### TRUST

La Banque Nationale va acheter le Trust Général

propriété québécoise, jugée stratégique.

Les 31 succursales québécoises du Trust Général ne seront pas, sauf exception, d'une grande utilité pour la Banque Nationale, solidement implantée à travers le Québec. Une rationalisation des activités est à prévoir. De même, la Nationale ne cherche pas dans cette transaction à accroître son portefeuille d'hypothèques et d'immeubles.

Malgré tout, les observateurs jugent ce mariage des plus heu-

reux. L'intérêt pour la banque réside dans la capacité d'offrir rapidement une gamme complète de services fiduciaires, tel la gestion de portefeuilles privés.

Le Trust Général éprouve des difficultés depuis plusieurs années et a besoin d'être recapitalisé par une grande institution.

Pour les trois trimestres terminés le 30 septembre 1992, le holding Trustco Général a perdu 14,4 millions, contre 1,2 million pour la même période de 1991. Pour l'ensemble de 1991, la perte fut de 60 millions. D'importantes provisions pour pertes doivent être prises pour le dernier trimestre de 1992 en raison de la situation difficile de l'immobilier commercial.

Soulignons que ces difficultés ne présentent aucun risque pour les déposants, protégés par la Société d'assurance-dépôts, mais les actionnaires sont perdants.

L'Industrielle-Alliance a payé 216 millions pour ses actions et on s'attend à ce que le prix de la transaction soit considérablement plus bas, ce qui l'obligera à prendre une charge importante. La valeur au marché de son placement est d'environ 55 millions (en excluant toute prime de contrôle).

Les négociations se sont déroulées dans le plus grand secret, malgré les rumeurs qui ont cours au sujet du Trust Général. Ces rumeurs ont d'ailleurs alimenté une spéculation sur le titre.

Au cours des 52 dernières semaines, les actions ordinaires de Trustco Général ont atteint un sommet de 4,25\$. À la mi-janvier, elles ont touché un cours plancher de 0,90\$. Hier, elles ont clôturé à 1,65\$, en baisse de 0,25\$ sur la veille.

La Banque Laurentienne, qui vient d'acheter les 28 succursales ontariennes du Trust Général pour 82 millions, aurait bien considéré l'acquisition du réseau québécois, si elle avait su qu'il était à vendre.

Le Mouvement Desjardins a songé à acquérir le Trust Général il y a deux ans, mais n'a pas poussé l'examen, jugeant sa présence adéquate avec la Fiducie Desjardins. □

### MICHAEL

Michael Jackson veut aussi guérir les USA

dio City Music Hall, qui nous promettent un événement hors de l'ordinaire.

Au cours des derniers mois, «Heal The World» a parrainé une mission médicale américaine à Bucarest, en Roumanie. Jackson a lui-même inauguré un orphelinat dans cette ville durement éprouvée par 40 ans de régime totalitaire. La fondation, en colla-

boration avec celle de l'ancien président Jimmy Carter, s'attaque maintenant aux États-Unis. La ville de Los Angeles est la première visée. «Il faut désormais penser à notre pays», a dit le producteur du spectacle, chaleureusement applaudi par la foule. Guérir le monde, c'est bien, mais guérir les États-Unis, c'est encore mieux!

Jackson a souligné l'inspiration fournie par le président Bill Clinton, dont l'administration n'est vieille que d'une semaine. «Comme M. Clinton l'a dit, nous de-

vons joindre nos forces pour améliorer notre avenir.»

La NFL et le fabricant de croustilles Frito-Lay ont contribué 100000\$ chacun à la fondation de Jackson. Celui-ci ne sera pas rétribué pour sa performance. En revanche, le réseau NBC lui a accordé 30 secondes de temps d'antenne pour diffuser un message d'espoir, tout de suite après son spectacle. Ce cadeau a une valeur de 900000\$, le prix d'un court commercial durant le match.

«Pour propager le message de la paix dans le monde, je ne vois

pas de meilleur moyen que de collaborer avec la Ligue nationale de football et de faire partie du Super Bowl XXVII», a juré Jackson.

Voilà une affirmation qui en dit long sur l'influence de la NFL dans la société américaine. Depuis hier, Michael Jackson, Bill Clinton et Jimmy Carter sont tous liés, d'une façon ou de l'autre, au grand match du Super Bowl. Qui sait, on demandera peut-être à Paul Tagliabue, le commissaire du circuit, d'aller négocier la paix à Sarajevo. □

**VIVE LE PHANTOM**

MAINTENANT JUSQU'AU 4 MARS 1993!

Theatre Maisonneuve  
Place des Arts, Montréal

RESERVEZ UNE SOIRÉE AVEC LE PHANTOM  
(514) 790-2222

QUELQUES PLACES ENCORE DISPONIBLES!

Billets également en vente au guichet de la Place des Arts et aux bureaux TicketMaster (selon certains magasins de la Place)

Groupes (20 et plus) téléphoner: (514) 874-9153 au Québec (416) 925-7466 en dehors du Québec

Reservez une place de choix grâce à Avant première de American Express. Composez le 1-814-790-0300

Version originale! En anglais avec des surtitres en français

Carfax

# Montréal ferme l'Aqua-parc et le vend «à la pièce»

GILLES GAUTHIER

L'administration municipale de Montréal a annoncé hier la fermeture définitive de l'Aqua-parc, dans lequel la Ville a englouti 3,5 millions.

Les installations seront démantelées au printemps et le service de l'Approvisionnement et des Immeubles de la Ville tentera de vendre les manèges aquatiques «à la pièce», a précisé, en marge de la réunion du conseil municipal, la responsable du dossier au comité exécutif, Thérèse Daviau.

La où se trouvent glissades et autres jeux d'eau, L'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), prévoit l'aménagement d'un abri pour l'accueil des groupes qui se rendent à La Ronde. L'AMARC, une paramunicipale, gère La Ronde et était responsable de l'Aqua-parc.

Selon une étude préparée pour la Ville par la firme Secor, l'Aqua-parc ne serait pas rentable même si des investissements massifs y étaient effectués parce que la clientèle n'augmenterait pas pour autant, a ajouté Mme Daviau.

Ces investissements devraient être effectués par la Ville mais l'AMARC garde les premiers 200 000 \$ de profits de l'Aqua-parc et la municipalité n'aurait pas les liquidités nécessaires pour le remboursement des emprunts. «Il n'y a aucun intérêt économique et commercial à investir et la Ville préfère dépenser ses fonds dans des secteurs plus stratégiques», de dire Mme Daviau.

L'étude démontre que depuis cinq ans, la clientèle a diminué dans tous les parcs aquatiques qui n'ont pas effectué d'investissements majeurs. On ajoute que le bassin de clients demeure le même et

s'établit à environ 575 000 personnes au Québec et 105 000 pour l'Aqua-parc.

Selon Mme Daviau, l'investissement privé à l'Aqua-Parc, qui a ouvert ses portes en 1984 s'élevait à 7,5 millions et la Ville a acquis pour 3 millions en 1988 des actifs évalués à 4,5 millions. Des redevances lui ont été versées au cours des premières années mais elle a été obligée d'effectuer des dépenses, notamment pour améliorer la sécurité. Au total, la perte nette s'élève à 3,5 millions, auxquels il faudra soustraire la vente éventuelle de certaines installations à d'autres parcs.

Dans le cadre de la réalisation du plan de communications de la Ville, le conseil municipal a par ailleurs entériné l'octroi, à cinq sociétés, de contrats d'une durée de deux ans (avec possibilité de reconduire le contrat pour une troisième année) et totalisant près de 4,8 millions.

Les contrats ont été attribués, après des appels d'offres, à Léger et Léger (400 000 \$ en 2 ans pour la recherche), Communications bleu, blanc, rouge (3,2 millions pour la réalisation du «programme intégré de publicité promotionnelle et institutionnelle»), National (500 000 \$ pour des relations publiques) et aux firmes Gottschalk et Ash International, Graphème communication design ainsi que Primeau et Dupras (330 000 \$ chacune pour des travaux de graphisme).

Les élus du RCM, majoritaires, ont rejeté une motion du conseiller d'opposition Marvin Rotrand (Coalition démocratique) demandant qu'une enquête publique soit instituée sur le Centre de tri et d'élimination des déchets (CTED), l'ancienne carrière Miron, notamment sur les équipements utilisés pour le captage des biogaz, la sécurité, les risques pour la santé, etc.



## FABRIKANT ASSISTÉ D'UN «AMI DE LA COUR»

Le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, a donné mandat à la présidente de l'Association des avocats de la défense de Montréal, Me Isabelle Schurman, de trouver un groupe d'avocats prêts à se relayer pour agir comme «amis de la Cour», au procès de Valéry Fabrikant, qui doit débiter ce printemps. L'homme accusé du quadruple meurtre de l'université Concordia refuse en effet d'avoir un avocat et a congédié tous ceux qui ont voulu s'occuper de son cas. Le juge Martin a estimé que la présence d'un avocat pour assister l'accusé, au besoin, servirait la justice. Le fait que ces avocats ne soient pas les avocats de l'accusé, mais «de la Cour», empêchera aussi Fabrikant de les congédier au milieu du procès. Il gardera cependant le droit d'appeler un avocat à la rescousse en tout temps.

## INJONCTION ET CENSURE

Le Conseil de presse du Québec exprime sa vive inquiétude quant aux conséquences graves pour la liberté de la presse des recours aux injonctions pour empêcher la diffusion d'informations d'intérêt public. Faisant référence à l'hebdomadaire *Voix*, qui est empêché depuis le 11 septembre 1992 de poursuivre une enquête sur les pratiques commerciales de Pelcom Marketing inc., le Conseil de presse s'étonne de la facilité avec laquelle on semble requérir et obtenir des injonctions interdisant de publier. L'organisme estime que le recours abusif à une telle procédure judiciaire constitue une forme de censure préalable inacceptable et une menace au principe fondamental de la liberté de presse en régime démocratique.

## PRIX À L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE DE MONTRÉAL

L'École nationale de cirque de Montréal a remporté deux prix au festival *Stielle del Circo* de Vérone, en Italie, et une médaille d'argent au festival mondial du Cirque de l'Avenir à Paris. À Vérone, du 11 au 18 janvier, Caroline Therrien a reçu le Grand prix du jeune jury pour son numéro de trapèze grand ballant, alors qu'Esther Fallu et Alain Veilleux recevaient le prix de l'Association nationale pour le développement des arts du cirque (ANDAC) pour leur duo au trapèze fixe. À Paris, Geneviève Bessette et Émilie Grenon-Emiroglou ont reçu la médaille d'argent pour leur duo de cerceau aérien.

## TRAFIQUANTS DE TABAC EN MOTONEIGE ARRÊTÉS

Des policiers de la section douanes et accise de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont saisi une importante quantité de cigarettes de contrebande, hier soir, sur le lac Saint-François, à l'ouest de Montréal. La GRC rapporte que ses policiers ont saisi en tout cinq motoneiges tirant des traineaux qui revenaient présumément de la réserve d'Akwesasne avec un chargement de 77 caisses de cigarettes de contrebande. Des résidents d'Akwesasne, de Fort Covington, de Châteauguay et de Kahnawake ont été arrêtés.

## NATIONAIRE: NOUVELLE DEMANDE D'ACCREDITATION

Les agents de bord de National qui remplacent leurs collègues en lock-out ont fait une nouvelle demande d'accréditation devant le Conseil canadien des relations de travail malgré le rejet d'une première demande le 16 novembre dernier. Pour justifier sa démarche, le procureur de l'Union indépendante des agents de bord de National, Me Irving Gaul, écrit au Conseil canadien des relations de travail que la société aérienne est dans la situation de pouvoir poursuivre ses opérations à l'abri de la syndicalisation d'un groupe important de ses salariés aussi longtemps que dure le conflit actuel avec le Syndicat canadien de la fonction publique.

## GLACE ET LUMIÈRES DE HARBIN

Les sculpteurs chinois de la ville de Harbin qui ont créé les sculptures sur glace au Jardin botanique ne se sont pas laissés abattre par le temps doux et pluvieux du week-end dernier. Dès lundi, ils étaient au travail pour remettre en état, et refaire dans certains cas, leurs chefs-d'œuvre de glace.



Les pompiers ont livré un rude combat, rue de La Gauchetière.

PHOTO JEAN COUPLI, La Presse

## Arrestation d'un présumé pyromane: les résidents du Saguenay poussent un ouf!

MARCEL LAROCHE

C'est avec soulagement que les 300 résidents d'une tour d'habitation de 20 étages, au centre-ville de Montréal, ont appris hier matin l'arrestation d'un présumé pyromane soupçonné d'y avoir allumé 13 incendies en l'espace de trois mois.

La plupart des locataires du Saguenay, dont plusieurs avaient déjà exprimé leur intention de déménager si la situation n'était pas réglée rapidement, n'ont pas semblé surpris d'apprendre que le présumé pyromane, Jean Brisebois, était un résident de cet immeuble à appartements situé au 135 est, rue Sherbrooke, à Montréal.

Brisebois, un célibataire de 36 ans sans antécédent judiciaire, journalier employé d'une société privée montréalaise, habite depuis plusieurs années l'appartement 606 de cet immeuble visité à maintes reprises au cours des dernières semaines par les pompiers de Montréal.

Brisebois était seul dans son appartement lorsque les sergents-détectives Jacques Leblanc et Norman Roy, de la section des incendies criminels de la CUM, l'ont appréhendé sans problème, vers 18h lundi soir. Ces enquêteurs montréalais travaillaient sans relâche depuis plusieurs semaines dans le but d'élucider une série de feux de poubelles allumés aux différents étages des Appartements Saguenay.

En fait, 13 petits incendies ont été allumés entre le samedi 3 octobre 1992 et le samedi 23 janvier 1993 dans cet imposant immeuble à appartements. Au cours de cette période, les pompiers ont dû s'y rendre en grand nombre pour combattre de petits feux de papiers. Les interventions des pompiers se sont rapidement transformées en cauchemars pour les quelque 300 résidents qui, à chaque fois, ont dû évacuer l'édifice par mesure de sécurité.

Pour ces gens vivant constamment dans l'angoisse et l'inquiétude, le bruit de l'alarme d'incendie était devenue une hantise, la sonnette ayant retenti jusqu'à trois fois dans une même nuit!

Depuis le dernier incendie allumé dans une cage d'escalier du huitième étage du Saguenay, en fin de soirée le samedi 23 janvier, les enquêteurs avaient suffisamment d'indices pour croire que le pyromane était, soit un résident, soit un individu ayant facilement accès à l'immeuble. Plusieurs autres éléments d'enquête, dont le fait que les incendies se produisaient presque toujours un samedi et qu'ils se limitaient à des dommages légers, étaient aussi une indication voulant que cette vague de feux soit l'oeuvre d'un seul individu.

Après plusieurs jours de recherches, les policiers ont finalement appréhendé Jean Brisebois, qui a été longuement interrogé relativement à cette série d'incendies criminels. Hier, il a brièvement comparu devant le juge Micheline Corbeil-Laramée, de la Cour du Québec, à Montréal, sous plusieurs accusations de crime d'incendie.

## En quelques heures, deux incendies (dont un mortel) dus à la négligence des occupants

ANDRÉ CÉDILOT

Les pompiers de Montréal ont dû combattre coup sur coup, dans la nuit d'hier, deux incendies dans des habitations, dont l'un a fait une victime, sur le Plateau Mont-Royal.

Contrairement à ce que l'on aurait pu s'attendre à ce temps-ci de l'année, dans les deux cas, ont révélé les premiers résultats des enquêtes, ce n'est pas le froid, mais la négligence des occupants qui auraient provoqué ces incendies.

Avenue Laval, une femme de 63 ans est morte après avoir oublié des aliments sur une cuisinière. La victime, qui habitait le premier étage, a été retrouvée dans sa chambre. L'alerte a été donnée à 23h53. À l'arrivée des premiers pompiers, les flammes avaient déjà encerclé tout le logement. Après trois heures de travail acharné, ils ont pu limiter le gros des dégâts par le feu au deux premiers paliers de l'édifice qui en compte quatre.

Une quarantaine de pompiers ont participé à l'opération par un froid de moins 17 degrés C. Un pompier a subi de légères brûlures, tandis qu'un autre a été blessé aux yeux.

À peine avaient-ils regagné leur caserne qu'ils étaient appelés, peu après 4h, à combattre un autre incendie qui a éclaté dans une maison d'appartements située rue de La Gauchetière, dans le centre-ville. Une trentaine de personnes, dont les occupants de deux immeubles voisins, ont dû être évacuées.

Les onze résidents des appartements détruits par le feu au 360 et au 360 de La Gauchetière ont été relogés à l'hôtel Américain, qui appartient au même homme. Agés de 30 à 60 ans, ils vivent tous de l'aide sociale.

Les flammes ont pris naissance dans un petit logis du premier étage après qu'un locataire se fut endormi en laissant brûler de la nourriture sur le feu. D'après des témoins, l'homme semblait dans un état d'ivresse avancée. «Il avait l'air perdu et il avait peine à marcher», a noté Daniel Gauthier, qui s'occupe de

l'entretien de l'hôtel et des logements. L'air inquiet, il attendait impatiemment des nouvelles de Noël Rioux, 61 ans, porté disparu. Le sexagénaire a été retrouvé en fin de matinée au comptoir d'un restaurant du Complexe Desjardins où il passait sa nervosité en sirotant un café.

Ne prenant aucun risque, les pompiers ont vite sonné une alerte générale pour empêcher les flammes de se propager aux immeubles avoisinants. Une centaine de combattants se sont rendus sur les lieux et ont travaillé d'arrache-pied pendant plus de dix heures avant de venir à bout des flammes.

Selon le chef Michel Sicioli, du Service de prévention des incendies de Montréal, la vétusté des lieux et l'étroitesse des rues dans la partie sud de Montréal ont été des embûches de taille durant les manœuvres d'extinction.

En milieu d'après-midi, hier, ils s'affairaient toujours à éteindre les flammes qui couvaient dans les murs et les fondations. On s'appropriait également à démonter l'une des façades pour éviter un effondrement.

## Transplantation de moelle osseuse: la Croix-Rouge est débordée

PIERRE GINGRAS

La dramatique sur la leucémie présentée dimanche à Radio-Canada et l'offensive médiatique qui a entouré l'événement a porté fruit: la Croix-Rouge est inondée d'appels de personnes désireuses de faire un don de moelle osseuse.

«Nous sommes débordés, a confié Diane Roy, la coordonnatrice du registre de la moelle osseuse. Avant-midi (hier), une centaine de personnes ont appelé pour obtenir des informations sur le sujet. Toutes voulaient faire un don de moelle.»

Même son de cloche à la Fondation de la greffe de la moelle osseuse. L'organisme doit répondre habituellement à cinq ou six demandes par semaine sur le sujet. Lundi, il a fallu répondre à 25 personnes. «Le téléfilm *Le Jardin d'Anna* a touché les gens, explique une porte-parole de la fondation, Marcelle Piette. On ne savait pas que la leucémie pouvait se guérir et que l'on pouvait donner un peu de sa moelle osseuse à cette fin, nous dit-on au téléphone.» Tous les appels sont cependant référés à la Croix-Rouge qui entre en contact avec les donneurs potentiels.

Les personnes intéressées reçoivent

par courrier un questionnaire médical de huit pages. À la suite de l'étude du dossier, ce donneur potentiel sera convoqué pour un prélèvement sanguin afin de déterminer son code génétique qui sera ensuite inscrit au registre international.

Le prélèvement de la moelle nécessite habituellement trois jours d'hospitalisation et la transplantation s'effectue normalement dans les 24 heures. Le donneur est prêt à reprendre ses activités régulières après l'intervention chirurgicale qui s'effectue sous anesthésie générale.

Selon Mme Roy, le registre canadien compte actuellement 50 000 noms dont à peine 2000 Québécois. La plupart d'entre eux ont été recrutés l'automne dernier lors d'une autre campagne de sensibilisation. Depuis l'existence de cette banque de noms, vers 1985, on a fait appel à une centaine de donneurs seulement. Actuellement, 30 patients sont en attente d'une transplantation de moelle osseuse. Dans certains cas, il est parfois impossible de trouver un donneur compatible dans le registre international. On peut entrer en contact avec la Croix-Rouge au 527-1501, bureau 104.

### Une belle fête pour le maître de la croissance sur 25 ans au Canada pour un REÉR.

Depuis déjà vingt-cinq ans, le Fonds de croissance Industriel...sous la gestion de Mackenzie...est devenu le maître de la croissance à long terme pour un REÉR, avec des résultats inégalés par les autres fonds communs canadiens.

Et comme les REÉR sont toujours des investissements à long terme, il s'agit d'une opportunité à ne pas manquer avant de prendre

votre décision de placement.

Pour 1993, nous procédons aussi au lancement des Fonds Ivy...quatre fonds communs gérés par une nouvelle équipe, dont la stratégie et les résultats ont fait leurs preuves. Pour en savoir plus sur toutes ces occasions que vous offrent les Fonds Ivy et le Groupe de fonds Industriel de Mackenzie, renvoyez le coupon à droite ou adressez-vous à votre négociant indépendant en fonds de placement ou à votre courtier.

Des renseignements importants sur cette offre se trouvent dans le prospectus simplifié des fonds. Demandez-en un exemplaire à votre négociant indépendant en fonds de placement ou à votre courtier et lisez-le attentivement avant de prendre votre décision. La valeur unitaire et le rendement des placements fluctuent.

**Mackenzie**

Le Groupe de fonds Industriel

**IVY**  
LES FONDS IVY

□ Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur les placements admissibles en REÉR offerts par le maître de la croissance sur 25 ans au Canada.

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

PROVINCE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TELEPHONE (à domicile) \_\_\_\_\_ (au bureau) \_\_\_\_\_

Envoyer à:  
Corporation Financière Mackenzie  
1155, boul. René-Lévesque E., bureau 1702  
Montréal (Québec) H3B 4T4

# Un expert confirme: Lemay n'est pas mort d'une balle de la SQ

LUCIE CÔTÉ

La quatrième journée de l'enquête du coroner sur la mort du caporal Lemay, à Oka, le 11 juillet 1990, a été consacrée hier aux témoignages très techniques d'experts en balistique.

Jean Dion, du Laboratoire de police scientifique du gouvernement du Québec, a examiné les cartouches remises par la dizaine de membres de la SQ qui ont pu utiliser leur arme, le 11 juillet. Ni le caporal Lemay ni l'agent Pierre Dumas, qui a témoigné la semaine dernière et qui assistait à l'enquête hier, ne figurent dans son rapport.

Le procureur de la SQ, M<sup>e</sup> Mario Bilodeau, a mentionné que les

policiers avaient effectivement tiré au moment de leur tentative de démantèlement des barricades, mais après les Mohawks, a-t-il spécifié, une information qui contredit le rapport du coroner Paul G. Dionne, publié en mai 1991.

Comme on le savait déjà, l'analyse a révélé que les projectiles utilisés par les policiers sont à pointe creuse et sont différents du projectile qui a tué Marcel Lemay, à l'extrémité coiffée d'une pointe en acier, le *penetrator*.

Les experts, qui ont recueilli 14 611 cartouches et un arsenal de 25 armes, ont aussi procédé à l'examen de 6506 cartouches du calibre correspondant — .223 REM —, pour en trouver 38 avec cette pointe de métal caractéristique.

Roger Granger, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, terminant son témoignage entamé vendredi dernier, a expliqué s'être rendu sur les lieux le 27 septembre 1990. Il a trouvé, en examinant le périmètre qui lui était assigné avec des détecteurs de métal, les parcelles de métal et les balles qui ont servi pour son analyse.

Au sujet du projectile meurtrier il a déclaré: «La forme du projectile, la forme des cannelures qui l'ornent, son poids, l'enduit de la pointe de métal, me font conclure qu'il s'agit d'un projectile IVI, c'est-à-dire fabriqué par la com-

pagnie Industries Valcartier Industrie. Mais je n'ai pas de certitude irréfutable parce que le projectile était fragmenté.»

Pour expliquer la puissance meurtrière de ce fameux projectile .223, Jean Dion a plus tard donné un exemple: «S'il est chanceux, celui qui est atteint à une jambe par ce projectile sera amputé; s'il est malchanceux, il mourra.»

M. Dion a aussi précisé au cours de son témoignage que le caporal Lemay, atteint par une balle au côté gauche, ne portait pas la veste pare-balles la plus protectrice qui soit. Il a dit qu'il

existe des vestes protégeant les flancs et indiqué que la veste la plus efficace est aussi très lourde

et peut gêner celui qui la porte. L'enquête se poursuit aujourd'hui.

## Norton et Peltier ne sont pas surpris du jugement interdisant le commerce sans frontière

ROLLANDE PARENT  
de La Presse Canadienne

Les chefs Joe Norton et Jerry Peltier des Conseils de bande de Kahnawake et Kanesatake ne se sont pas montrés surpris, hier, de la décision récente de la Cour d'appel de l'Ontario qui a refusé de reconnaître la validité d'un traité permettant aux autochtones vivant au Canada de faire entrer au pays des marchandises américaines sans avoir à payer les taxes et droits d'accise.

Les deux hommes ont indiqué que certains éléments de la cause en question présentaient des faiblesses et qu'il valait mieux attendre, pour être véritablement fixé, de savoir ce qu'il adviendrait de celle de Mike Mitchell, chef de la réserve d'Akwesasne, se trouvant devant la Cour fédérale du Canada.

Dans une décision rendue la semaine dernière, la Cour d'appel a jugé que ni le traité de Jay de 1794 ni aucun autre traité n'accordent aux autochtones des privilèges spéciaux leur permettant de faire entrer au Canada des marchandises provenant des États-Unis sans avoir à défrayer les taxes et droits d'accise.

«Il n'existe aucune bonne raison pour les Indiens, s'ils veulent entrer en compétition avec d'autres citoyens, d'avoir le droit et le privilège d'importer leurs marchandises des États-Unis sans droits d'accise», peut-on lire dans la décision.

La Cour d'appel considère que les traités peuvent conférer des bénéfices aux Indiens mais ne leur accordent pas de droits commerciaux.

Elle a accepté les arguments présentés par le représentant de la Couronne, Dogan Akman, voulant que le traité Jay — qui a été conclu entre la Couronne britannique et les États-Unis et qui permettait aux autochtones de traverser la frontière commune — n'est pas un traité impliquant directement les Indiens selon la Constitution de 1822.

Le cas étudié était celui d'Elizabeth Vincent, une Huronne de Loretteville, près de Québec, qui a été arrêtée à Cornwall en 1988 et trouvée en possession de sept

caisses de cigarettes canadiennes valant 1680\$ et 60 038\$ en argent comptant.

M<sup>me</sup> Vincent avait obtenu en cour le soutien des chefs indiens de l'Ontario.

Aux yeux du chef Peltier, la cause de M<sup>me</sup> Vincent était faible «parce qu'elle est une non-autochtone mariée à un autochtone qui se servait pour se défendre d'un traité conçu pour des Indiens».

Il a promis de surveiller «de très près» la cause du chef Mitchell d'Akwesasne parce qu'elle parle «des droits véritables accordés par le traité Jay et comment ils s'appliquent à nous».

Pour sa part, le chef Joe Norton a déclaré que «ce n'est pas parce que la Cour d'appel de l'Ontario a décidé ainsi que nous allons abandonner. Nous allons continuer de nous battre et tôt ou tard nous allons obtenir justice, d'une façon ou d'une autre».

Le chef du conseil de Kahnawake a dit voir cela «comme un recul temporaire, un autre obstacle que nous devons contourner. Nous gagnerons. Je n'ai aucun doute là-dessus».

Pour lui, la cause à surveiller est celle du chef Mitchell «parce qu'elle se rapporte à nos droits de rapporter des marchandises pour des fins commerciales ou personnelles. Nous avons le droit de faire du commerce autant aux États-Unis qu'au Canada».

Le chef Mike Mitchell s'était présenté aux douanes canadiennes du pont international de Cornwall, en mars 1988, conduisant un camion qui contenait des marchandises, dont une machine à laver, des bibles, des couvertures et des biscuits.

Il avait affirmé aux douaniers qu'il s'agissait de cadeaux que voulaient donner des Mohawks d'Akwesasne à leurs congénères de la réserve de Tyendinaga, près de Belleville, en Ontario.

Il refusait de payer les droits d'accise et les taxes sur les marchandises en faisant valoir que le traité Jay lui permettait d'agir ainsi.

De son côté, le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Jocelyn Turcotte, a suggéré aux gouvernements de se baser sur le jugement ontarien et de se concerter au plus tôt pour établir des moyens d'action visant à contrer le trafic transfrontalier des produits du tabac fait par les autochtones.

# Ah

## LES CHANCEUX! ILS VONT VOIR GRATUITEMENT

LOU DIAMOND PHILLIPS

# AGAGUK

L'OMBRE DU LOUP



UN FILM DE JACQUES DOREMANN

CES ABONNÉS ONT GAGNÉ  
2 LAISSEZ-PASSER DOUBLES.

Mme Reid de Châteauguay	no 280012R02
Mme Perrin de l'île Perrot	no 210902P07
M. Robert de Longueuil	no 224221R00
M. Gladu de Sherbrooke	no 201559G00
M. Poupart de Cap Rouge	no 210757P04
Mme Kennedy d'Outremont	no 210787K01
M. Lessard de Montréal	no 210789L02
M. Deschamps de Sainte-Adèle	no 210916D12
M. Côté de Montréal	no 211202C01
Mme Tremblay de Pierrefonds	no 214056T00
M. Rhéaume de Montréal	no 218034R05
M. Roy de Montréal	no 218114R01
Mme Patoine de Montréal	no 218190P04
M. Gauthier de Montréal	no 218324G10
M. Trépanier de Montréal	no 223315T02
M. Villeneuve de Montréal	no 233074V01
Mme Magnan de Sainte-Dorothée	no 238312M05
M. Cyr de Saint-Eustache	no 242009C00
Mme Lacasse de Rosemère	no 243116L02
M. Lacasse de Dorion	no 244013L02

20 ABONNÉS GAGNENT  
AUTOMATIQUÉMENT TOUS LES JOURS.

Du 23 au 29 janvier 1993, chaque jour,  
20 abonnés gagneront automatiquement  
2 laissez-passer doubles pour le film  
AGAGUK L'OMBRE DU LOUP  
offerts par Malofilm Distribution et La Presse.  
Valeur totale des prix : 4 480 \$.

Règlements disponibles à  
La Presse.

POUR PARTICIPER,  
IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ.

ABONNEZ-VOUS!  
285-6911

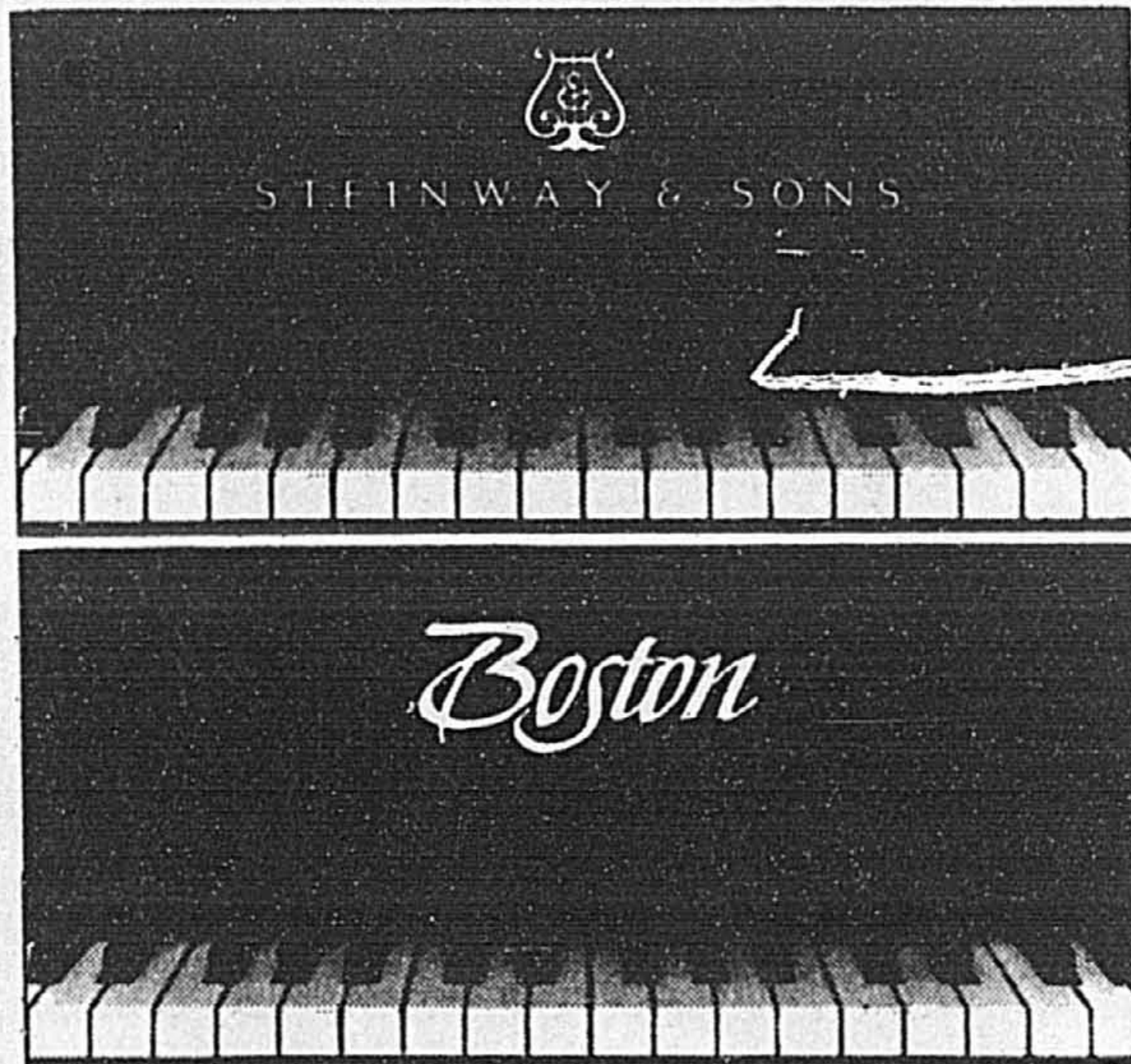
La Presse

## GRAND SOLDE

### 7 JOURS SEULEMENT

#### Un placement haut de gamme!

Achetez un piano Steinway ou Boston avant le 31 janvier et le magasin Pianos Prestige vous donnera des obligations d'Hydro-Québec sans coupon qui vous assurent un rendement garanti, supérieur au prix d'achat de votre piano\*.



Les pianos Steinway se sont toujours avérés un placement judicieux. Selon la revue Forbes, l'histoire a montré que la valeur d'un piano Steinway augmente continuellement jusqu'à atteindre plusieurs fois le prix original\*\*\*.

Une offre spéciale à ne pas manquer et qui vous avantage de trois façons:

- rabais sur le prix d'achat;
- obligations d'Hydro-Québec d'une valeur supérieure au prix d'achat de votre piano;
- augmentation de la valeur de votre piano.

Exemples:

Steinway modèle S	Boston UP-118 45 8 (conçu par Steinway)
Prix cour. 36 200 \$	Prix cour. 8 300 \$
Rabais 6 205 \$	Rabais 1 245 \$
Vous payez 29 995 \$**	Vous payez 7 055 \$**
Vous recevez O.H.Q.S.C. 31 500 \$*	Vous recevez O.H.Q.S.C. 10 500 \$*

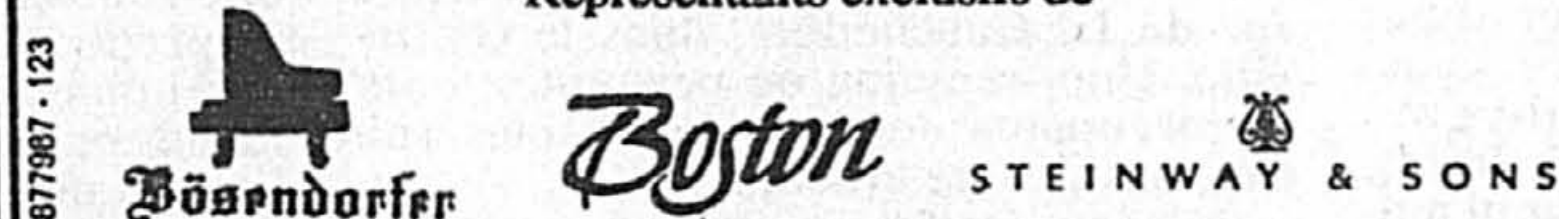
\* Payable à l'échéance le 15 octobre 2019 \*\* Taxes en sus \*\*\* Forbes, 27 octobre 1986 (O.H.Q.S.C.) Obligations d'Hydro-Québec sans coupon.

Renseignez-vous sur nos pianos d'occasion Steinway et autres pianos de qualité. Nous avons également des accessoires et des livres de musique.

## PIANOS PRESTIGE

6078, rue Sherbrooke Ouest (514) 482-5304

Représentants exclusifs de



PUBLIREPORTAGE

## Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.

■ Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation?

■ Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant?

■ Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière?

■ Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous?

**Formation technique**

Sachez d'abord que, pour y accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: rien de très difficile, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié de tout âge.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-même quelle

est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: *Quelle est la meilleure école?* Vous allez alors découvrir que le Collège April-Portier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

**Collège April-Portier**

En quelques mois, le Collège April-Portier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous découvrirez une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

**Programme**

Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de jour, de soir et du samedi.

**Réputation internationale**

L'institution emploie une vingtaine de professeurs, tous actifs dans le domaine. Depuis 1979, le collège forme du personnel pour les agences de voyages, les voyagistes (grossistes) et les compagnies aériennes. Grâce à sa réputation, le collège accueille régulièrement des étudiants venus de l'étranger.

**Service de placement**

En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. Même en période de récession, le voyage demeure en croissance; on remarque qu'un grand nombre de consommateurs vont couper les dépenses dans d'autres secteurs avant de se priver de vacances à l'étranger. Au cours de la dernière année, les ventes des agences de voyages ont augmenté de 10% et ce, malgré la guerre du golfe et la récession.

**Prochains cours**

Les prochains cours du jour débutent le 15 février en français et le 1er février en anglais. Les cours du soir débutent le 10 février, ceux du samedi, le 13 février. On peut combiner des cours du soir avec ceux du samedi pour progresser plus rapidement.



Gisèle April-Portier

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

**Renseignements**

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Portier au 878-1414 ou au 521-1600; on vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre gratuitement un cours de 3 heures, mercredi le 3 février à 19h00 et jeudi le 4 février à 14h00. Vous aurez alors l'occasion de poser toutes les questions qui vous intéressent et de rencontrer nos étudiants. S.V.P. Réservez.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est (1er étage), au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke (sortie Berri Est).  
Parrainé du Ministère de l'Éducation et FAOCCO

Signer sa carte de  
don d'organes...

c'est pour la vie.

LA FONDATION DIANE HÉBERT  
(514) 965.0333

### Juste un p'tit coup de coeur

Anne Létourneau et Doris Lusier ont participé hier à une « compétition » sur bicyclette d'entraînement sous la surveillance du docteur Gilles Lapointe, responsable de la campagne 1993 de la Fondation des maladies du coeur. Ce concours avait été organisé dans le cadre du lancement de la campagne annuelle de la Fondation qui s'est fixé comme objectif de recueillir 4,4 millions à l'échelle provinciale.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse



### Robert Duguay



### Ron Farha, superstar

Deux toutes jeunes femmes se présentent en même temps que moi à l'appartement de la rue St-Paul. Elles apportent une pile de posters et comme elles ne trouvent pas d'endroit où les ranger, décident finalement de les laisser à même le plancher avant de repartir comme elles étaient arrivées, en riant. Deux tout jeunes hommes répondent au téléphone, consultent des fiches, s'échangent les dossiers que vient de cracher le télécopieur.

«Ron est en train de déjeuner, il va bientôt vous recevoir, installez-vous... Quelque chose à boire?»

Un verre d'eau... voilà...

Michael revient dix minutes plus tard : «Il vous attend à la cuisine...»

Un grand bonhomme se déploie, me tend des mains immenses et m'invite à m'asseoir dans un trou d'ombre, à l'abri du soleil qui incendie le living-room.

J'ai l'impression d'avoir écourté le repas d'un rock star ou d'un no 1 du tennis mondial. Mais non, il sourit dans sa barbe de trois jours, je ne le dérange pas.

«Je ne déjeunais pas vraiment...»

Il venait de terminer sa séance quotidienne d'injection.

Il m'explique: la drogue s'appelle Foscarnet, c'est un produit expérimental, très cher, qu'il faut prendre cinq fois par semaine. «J'ai un cathéter installé ici», me dit-il en se touchant la poitrine. «Ça prend un peu plus de trois heures pour vider la fiole. Non, ça ne fait pas mal... oui, c'est ça qui me tient en vie.»

Il me regarde droit dans les yeux, ça y est, je le reconnais. J'avais vu sa photo dans le Toronto Star: le nez en bec d'aigle, les yeux inquiets, comme hallucinés, oui, c'est bien lui... le symbole de la lutte pour les sidéens du Canada.

Symbole de lutte et d'une certaine victoire.

Ron Farha a le sida depuis cinq ans, une éternité dans un monde où la moyenne de longévité est d'un peu plus de deux ans. «Je vis avec le sida depuis 12 ans, en fait. J'ai vu mourir tellement d'amis, tellement de beaux gars jeunes, pleins de projets. J'ai tenu le compte au début mais j'ai décidé d'arrêter la liste à 50. A chaque départ, j'avais l'impression qu'on m'extirpait quelque chose là...»

Tout récemment encore, un autre bout de coeur arraché. «Nous étions allés le voir à l'hôpital le dimanche, il est mort le mardi...»

\*\*\*

Ron est riche. L'entreprise qu'il dirigeait et qu'il a depuis confiée à sa soeur, lui a rapporté des millions. Il s'est démené pour faire de l'argent, il a mené un train de grand seigneur, fait plusieurs fois le tour du monde, «quelques folies de jeunesse» aussi; pas vraiment le temps de penser qu'une catastrophe pourrait tout gâcher...

«Je voyais disparaître des amis, des connaissances, des gars qui avaient le même style de vie que moi; j'aurais dû me douter...»

Les premiers sarcomes sont apparus il y a presque cinq ans. Le verdict est tombé, aussi froid qu'une condamnation à mort.

Il a songé à en finir tout de suite. Et puis il a décidé que 31 ans, ce n'était pas un âge pour mourir. «J'étais en colère.»

Il a décidé de se battre.

En mai dernier, lorsqu'il a appris qu'il souffrait de rétinite CMV, une infection des yeux qui rend aveugle à très court terme, il a choisi, malgré l'avis de ses proches, de subir une opération expérimentale très risquée.

Il voit toujours.

«Ce que j'ai retenu en cinq ans, c'est que l'on pouvait survivre. On a vu passer des 13, 14 ans entre l'infection et la mort. On peut repousser la fin.»

\*\*\*

Ron Farha a décidé de se battre pour rester en vie, une journée à la fois. «Pour être autre chose qu'une statistique.»

Il doit rester fort, une inspiration pour les autres. «En distribuant des colts à Noël, j'ai vu des gens se constituer un album avec les coupures de journaux au sujet de ma bataille. D'autres m'ont dit qu'ils pouvaient leur espoir dans le seul fait que je sois encore capable de me battre.»

Une image parfois difficile à supporter.

«Je n'ai pas le droit d'arrêter.»

Il doit continuer à ramasser le fabuleux héritage qu'il leur léguera un jour grâce à la Fondation qui porte son nom.

«La Fondation Farha est un organisme national voué à l'amélioration des services offerts aux sidéens en consultation externe. L'organisme recueille des dons auprès du secteur privé, fonds qu'il distribue, selon les recommandations de son comité de recherche, aux établissements qui en ont le plus besoin.»

«Ces ressources peuvent servir à procurer des lits et des fauteuils confortables, des pompes à intraveineuse et des soins à domicile. Même des mesures toutes simples, comme de l'eau embouteillée pour réduire le risque d'infection mortelle, prennent une importance capitale pour les malades en phase terminale...»

«... permettre aux malades de vivre dans la dignité...»

Il y a aussi des chiffres dans le feuillet que Ron m'a remis: «100000\$ par année pour le traitement d'un sidéen», «120 millions d'êtres humains infectés par le virus d'ici la fin du siècle...»

Il a distribué de la documentation, donné des conférences dans les écoles, des entrevues à la télé. La Fondation a déjà beaucoup accompli et Ron Farha a été touché par la générosité des Montréalais.

Mais il a plein d'autres projets en tête. Un marche-thon en octobre, un autre *roast*, une course aux trésors à travers la ville et un concert d'April Wine au Spectrum le jour de la Saint-Valentin. Demain, chez lui, les responsables de tous les organismes montréalais de lutte contre le sida vont se réunir pour mettre leurs ressources en commun et mieux orienter la bataille.

Il faut de l'argent. Beaucoup d'argent. Il connaît plein de gens riches qui vont lui en donner. Mais il en faut toujours plus.

«Pour connaître nos besoins, j'ai fait le tour des refuges de la ville, j'ai visité des gens qui souffraient tout seuls chez eux. J'ai vu des scènes réconfortantes, d'autres terribles.»

«La dignité, c'est aussi de pouvoir changer de couche lorsqu'elle est souillée.»

La Fondation Farha, 1268 avenue Beaumont, Montréal, Québec, H3P 3E5.

## Jean-Guy Tremblay est acquitté en Alberta

### Faute de preuves, le juge libère le Québécois, accusé de voies de fait sur sa compagne

Presse Canadienne  
CALGARY

Jean-Guy Tremblay, qui s'est assuré une notoriété nationale pour avoir tenté d'empêcher son ex-petite amie de se faire avorter, il y a quelques années, a été reconnu non coupable hier d'agressions et de menaces contre une autre amie.

À Calgary, le juge John James, de la Cour provinciale, a estimé qu'il ne pouvait condamner Jean-Guy Tremblay en l'absence de preuves suffisantes. Trois chefs d'accusation de voies de fait et deux de menaces de mort pesaient contre le jeune homme de 29 ans.

«Je ne peux dire que la preuve me convainc, hors de tout doute raisonnable, que l'accusé a commis les infractions», a déclaré le magistrat avant de le déclarer non coupable.

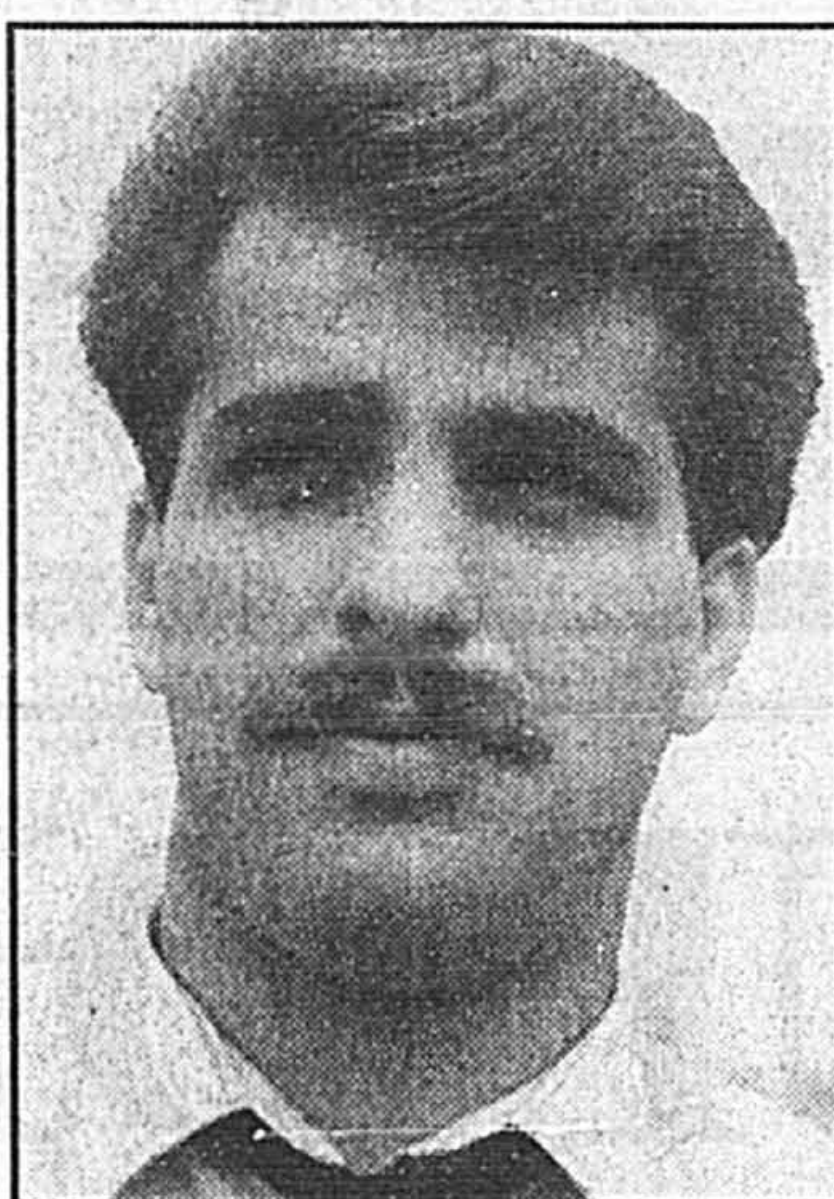
Tremblay avait créé toute une po-

lémique en 1989 en obtenant, de la Cour supérieure du Québec, une injonction interdisant à son amie de l'époque, Chantal Daigle, d'obtenir un avortement. La Cour suprême avait finalement renversé le jugement, mais on devait apprendre que Chantal Daigle n'avait pas attendu la décision et s'était fait avorter à Boston.

#### «Épouvanté»

Patricia Krebs, âgée de 26 ans, accusait Tremblay, demeuré à Calgary depuis six mois, de l'avoir projetée contre un mur, contre un miroir et par terre sur les planchers de la cuisine et de la salle de bain. Il l'aurait également menacé de lui casser la figure. Ces incidents étaient supposés s'être produits en novembre et décembre derniers, selon la jeune femme.

Tremblay avait rencontré l'infir-



Jean-Guy Tremblay

mière dans un bar de Calgary au mois d'octobre et les jeunes gens s'étaient fiancés en novembre.

Le tribunal a été informé que Tremblay avait déjà été condamné pour voies de fait et menaces. Tremblay a nié avoir blessé Patricia Krebs, tout en admettant qu'il pouvait devenir «épouvanté» quand il se mettait en colère.

Il a affirmé que le couple se disputait souvent parce que Patricia Krebs lui mentait.

Le juge a déclaré qu'il avait tendance à croire la jeune femme, mais qu'il ne pouvait pas condamner l'accusé en l'absence de preuves concluantes, ajoutant que Mme Krebs avait de la difficulté à se rappeler de plusieurs détails.

L'avocat de Jean-Guy Tremblay, Joe Markey, a déclaré que le jugement permettra à son client de «se reprendre et remettre sa vie sur le droit chemin.»

## Adoption illégale: le couple d'amies n'a pas payé la mère pour qu'elle abandonne son nouveau-né

MARTHA GAGNON

Les deux femmes de la Rive-Sud qui ont adopté illégalement un enfant n'ont donné aucune somme d'argent à la mère qui acceptait d'abandonner son nouveau-né en prenant une fausse identité et en falsifiant des documents.

C'est ce qui ressort de l'enquête de la police et du DPJ. «Il ne s'agit pas d'un réseau; c'est un cas isolé. Il n'y a eu aucun échange d'argent», expliquait hier Me Gérard Desnoyers, l'avocat qui défend l'une des femmes. Au Québec, c'est la première fois qu'une telle histoire se retrouve devant les tribunaux.

Les trois femmes, de milieu très modeste et qui vivent à la campagne, ont conclu cette entente à l'amiable en 1991, après que leurs chemins se sont croisés. Enceinte d'un cinquième enfant, la mère se sentait incapable de subvenir aux besoins de celui-ci. Elle a donc décidé de le confier au couple, surtout que l'une des femmes désirait à tout prix un enfant.

L'affaire a cependant été ébruitée par un proche qui aurait tenté sans succès de faire du chantage et aurait

ensuite informé la police et la Protection de la jeunesse.

Ces femmes sont accusées en Cour criminelle, à Sorel, de supposition de personne (changement d'identité) et de falsification de documents. Durant sa grossesse, la mère a utilisé l'identité et la carte d'assurance-maladie de l'une des femmes qui, elle, s'est fabriquée un ventre-postiche pour ne pas éveiller les soupçons de l'entourage. À sa naissance, l'enfant a été inscrit faussement dans le registre civil sous le nom de sa nouvelle mère.

L'enfant, une fille aujourd'hui âgée de plus d'un an, vit actuellement avec les deux dames. Peu importe la décision judiciaire, le directeur de la Protection de la jeunesse n'a pas l'intention de soulever des objections aux procédures d'adoption, même s'il désapprouve les gestes faits.

«Nous sommes devant une situation de fait. On ne peut pas changer les choses. Notre devoir premier, c'est l'intérêt de l'enfant. Or, selon nos évaluations, il est bien dans sa nouvelle famille qui l'aime et s'en occupe adéquatement. On a fait une enquête très, très minutieuse», pré-

cise Florian Gaudreault, du CSS Richelieu.

Même si les deux femmes vivent ensemble, le directeur ne croit pas qu'il faille conclure, pour autant, qu'elles sont lesbiennes. «On a peut-être mal interprété. Il existe une grande amitié entre les deux. L'une a vécu des drames et l'autre l'a rescapée. Elles s'entraident.» L'une travaille dans un garage comme peintre-débosseleur et l'autre reste à la maison. L'une a déjà un adolescent, issu d'un premier mariage, qui lutte contre la leucémie.

Avant d'entreprendre les procédures d'adoption, le DPJ doit présenter une requête pour faire modifier le registre civil. «Il faut défaire ce qui a été fait». Après cela, la mère naturelle devra donner son consentement pour autoriser l'adoption. Pour l'instant, le DPJ ignore qui est le père et s'il a l'intention de se manifester.

Selon les règles de l'adoption, un couple de même sexe ne peut adopter un enfant, leur union n'étant pas reconnue. Mais cela n'empêche pas l'un des partenaires de faire une demande.

Par ailleurs, le substitut du procu-

reur de la Couronne de Sorel s'est dit surpris de l'attitude conciliante de la DPJ. Ce à quoi M. Gaudreault répond : «Que la justice fasse son travail et nous allons faire le nôtre. Les buts que nous poursuivons sont bien différents. Le DPJ ne joue pas le rôle de redresseur de torts sociaux.»

Si jamais ces femmes enregistrèrent un plaidoyer de culpabilité le 15 février, comme c'est possible, Me Gérard Desnoyers demandera au juge de leur éviter l'emprisonnement. «Elles ont déjà beaucoup souffert et il n'y a pas de danger de récidence.» Quant à l'exemplarité de la sentence, il répète que c'est un cas isolé qui aura peu de répercussions. «Ce n'est pas un fléau qu'il faut combattre comme le trafic de stupéfiants. On peut, évidemment, se demander si c'est immoral.»

Avec la nouvelle carte d'assurance-maladie sur laquelle apparaît la photo de l'usager, il ne sera plus possible d'agir comme l'ont fait ces femmes.

Le procureur de la Couronne, Me Denis Noël, pense, malgré tout, qu'il faut imposer une sentence exemplaire, l'adoption étant habituellement un processus long et compliqué.

# Si vous croyez qu'un condo au centre-ville est hors de prix

## RABAIS 25%

Studio	71-300	53 475 et +
1 ch à c.	94-700	71 025 et +
2 ch à c.	123-300	92 475 et +
3 ch à c.	149-800	112 350 et +

Exempts de TPS et TVQ

**LES DAUPHINS-SUR-LE-PARC**  
3535, rue Papineau, Montréal  
Face au parc Lafontaine  
524-7586

Heures de visite : lun., mar., mer. : 14 h à 20 h • jeudi : 14 h à 18 h • sam., dim. : 13 h à 17 h

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE POUR

719 \$

PAR MOIS, TOUT COMPRIS

Paiement mensuel basé sur prix de vente de 71 000 (condominium de 1 chambre à coucher) comptant de 15%, hypothèque de 7 1/2%, taxes, frais de condo, chauffage et eau chaude inclus.

Cuisines et électroménagers haut de gamme

Superbe piscine et salle d'exercice au 27<sup>e</sup> étage

Commerces au rez-de-chaussée  
Surveillance permanente

LA PLUS BELLE VUE EN VILLE



# ALCOOL - DROGUE



un problème dans ta vie?  
le Père **Paul Aquin** s.j.  
veut t'aider

**(514) 229-3426**

DEPUIS 1978

**PAVILLON  
GRAND ÉLAN**

C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

# La prudence dictée aux médecins du Québec pour éviter les plaintes à caractère sexuel

MARTHA GAGNON

■ Pour éviter les plaintes à caractère sexuel, le docteur Augustin Roy invite ses collègues à la prudence.

Dans un éditorial du *Bulletin de la Corporation professionnelle des médecins* et dans un numéro de *l'Actualité médicale*, le docteur Roy énumère quelques mesures de prévention. Sous le titre « Comment les médecins doivent-ils se comporter? », il donne les conseils suivants:

En premier lieu, les médecins doivent éviter certains gestes de sollicitude ou d'affection, tout en faisant preuve d'empathie. Car, on ne doit pas agir avec une patiente comme avec une amie. Les marques d'affection, si spontanées soient-elles, peuvent entraîner une méprise chez certains patients.

Ils doivent aussi donner les explications nécessaires lors des examens pour ne laisser aucune place à une interprétation erronée. Ils doivent être en mesure d'identifier les phénomènes de transfert (la patiente qui pense tomber en amour) que peut faire naître une relation thérapeutique. Ils doivent éviter les réflexions sur l'apparence.

Le docteur Roy invite aussi les médecins à aménager leur cabinet de consultation de façon à respecter l'intimité des patients, de leur permettre de se dévêtir à l'abri des regards et leur procurer une blouse d'examen.

Lors d'un examen gynécologique, le médecin ferait mieux de s'assurer que la patiente comprend bien les raisons pour lesquelles il doit palper les seins ou poser d'autres actes qui pourraient donner lieu à de mauvaises

interprétations s'ils ne sont pas expliqués.

Le docteur Augustin Roy invite ses collègues à la prudence pendant qu'en Ontario le débat sur les médecins accusés d'avoir posé des gestes à caractère sexuel fait la manchette. Le gouvernement de cette province veut imposer des mesures sévères pour empêcher ce genre d'inconduite, comme la perte du permis durant cinq ans et de fortes amendes.

Dans un dossier spécial de *l'Actualité médicale*, la psychologue, Marie Valiquette, affirme qu'il faut éduquer les médecins. « Je suis étonnée du nombre de médecins qui ne parlent pas à leurs patients. Ils éviteraient peut-être des problèmes s'ils expliquaient les raisons de certains examens, comme un toucher vaginal ou anal ».

L'an dernier, la faculté de médecine de l'Université de Montréal a organisé un colloque sur ce

sujet. On doit aussi traiter du problème dans le cadre du nouveau cours « Introduction à la démarche clinique ».

« J'espère qu'il ne faudra pas en arriver à demander des infirmières comme témoins durant les examens », se demande une résidente en neurologie du centre hospitalier de Sherbrooke. Dans le domaine de la gynécologie-obstétrique, les médecins craignent davantage une augmentation des plaintes basées sur de mauvaises interprétations des gestes médicaux.

Au Québec, il n'est pas question, du moins pour le moment, d'établir des règles sévères comme en Ontario pour rétablir le climat de confiance. Le docteur Roy explique toutefois qu'on doit se préoccuper du problème. « Après toute la publicité sur les abus sexuels de cette nature, il ne devrait plus y avoir de plaintes. La réalité est pourtant différente. Le nombre de plaintes est plus élevé. »

Dans l'avant-projet de loi sur la réforme des professions déposé à l'Assemblée nationale avant les Fêtes, on a ajouté deux articles au Code des professions qui permettront aux corporations d'intervenir et de sévir plus rapidement dans les cas où un professionnel fait l'objet d'une sanction disciplinaire à l'extérieur du Québec.

## Un dentiste condamné à 10 000 \$ d'amende

YVES BOISVERT

■ Le dentiste Gilles Lussier, de Laval, a vu le Tribunal des professions confirmer l'amende de 10 000 \$ qui lui a été imposée par le comité de discipline des dentistes.

Le 8 août 1991, le comité de discipline de l'Ordre des dentistes avait en effet condamné le Dr. Lussier à quatre amendes de 2 500 \$ après qu'il eût reconnu avoir complètement raté quatre « ponts fixes » pratiqués sur une patiente entre juin 1988 et juin 1989.

Les traitements étaient si mal faits qu'il a fallu que la patiente fasse refaire tout le travail à zéro.

Pour protéger le public, le comité de discipline avait aussi recommandé à l'Ordre des dentistes de forcer le Dr. Lussier à suivre des cours de perfectionnement en « prosthodontie » et de l'empêcher de pratiquer ce genre d'opération jusqu'à ce qu'il ait appris à la faire selon les normes scientifiques.

Même s'il a plaidé coupable à quatre chefs d'accusation, le dentiste a interjeté appel de la sanction du comité de discipline, qu'il estimait trop sévère.

Le Tribunal des professions, dans un jugement rendu public hier, a rejeté tous les arguments du dentiste et a confirmé la sanction.

Le dentiste plaideait entre autres que comme il n'y avait qu'une « victime », le comité n'avait pas à lui infliger quatre amendes. Mais, note le Tribunal des professions, cette personne a subi ces mauvais traitements quatre fois pour des dents différentes, et chaque fois, le traitement était aussi raté.

Le tribunal note « l'incapacité de l'appelant de se conformer aux normes scientifiques généralement reconnues par la médecine dentaire en matière de confection des ponts et une incompétence telle en cette matière qu'il faille procéder au remplacement des quatre ponts confectionnés. »

L'amende de 10 000 \$ et l'obligation de suivre des cours lui apparaissent donc une sanction de juste.

## SOLDE ANNUEL EXCEPTIONNEL

DES MEUBLES EXPOSÉS

DU 23 AU 30 JANVIER

Exceptionnellement ouvert le vendredi 29 janvier jusqu'à 20 h. Les samedis 23 et 30 janvier, ouvert de 10 h à 17 h.

Chez **Grange**  
85, RUE SAINT-PAUL OUEST MONTRÉAL  
TÉL.: (514) 843-7686

### PROGRAMME CORPORATIF

11 octobre 1992 au 17 mai 1993

**69\$** par chambre par nuit

- Entièrement rénové
- Chambre de catégorie supérieure
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Journal du matin livré à la chambre
- Appels locaux sans frais
- Piscine intérieure / nautilus
- Forfait réunion à partir de 50\$ par jour
- 7 salles de réunion pour des groupes jusqu'à 200 personnes

\*Non-valable les 5, 6, 12 et 13 février. Ne s'applique pas aux groupes et congrès. Taxes en sus.

Petit déjeuner continental à titre gracieux du 1 novembre 1992 au 4 février 1993

### La vie à Québec

On a tout ce qu'il faut pour vous faire faire de bonnes affaires au coeur du Vieux-Québec!

**VICTORIA**  
44, Côte du Palais, Québec (Québec)  
Canada G1R 4H8 (418) 692-1030

1-800-463-6283

# UN COUP DE SOUFFLE POUR L'ÉCONOMIE

# HONDA

# 5,9%\*

## JUSQU'AU 12 FÉVRIER SEULEMENT



- IL DE MONTRÉAL**
- Cartierville Mt. LALLIER HONDA MTL. 12435, boul. Laurentien
  - Centre-ville HONDA DE SIDI LTÉE 1110, rue Bleury
  - Dollard-des-Ormeaux GARAGE CIVIC 3650, boul. Des Sources
  - Lazelle FORMULE HONDA 0101, rue Clément
  - Montréal Nord HONDA GABRIEL 7000, Henri-Bourassa est
  - Pointe-aux-Trembles HONDA P.A.T. 11911, Sherbrooke est
  - St-Léonard LOMBARDI AUTOS LTÉE 7200, boul. Langelier
  - Ville Mont-Royal EXCEL HONDA 5400, rue Paris
- NORD**
- Blainville HONDA DE BLAINVILLE 700, boul. Labelle
  - Granville GAGNÉ HONDA 45, rue Maples
  - Lafontaine NORD-SUD HONDA 2369, boul. Labelle
  - Laval, Ste-Rose STE-ROSE HONDA 266, boul. Curé Labelle
  - Laval, Vimont HONDA DE LAVAL 700, boul. St-Martin est
  - Mont-Laurel BELLE HONDA 1675, boul. A. Paquette
  - St-Eustache HABEL HONDA 130, rue Dubois
  - St-Agnès Sud LES AUTOS P.A. LEBLANC 1717, route 117
  - Ternabonne HONDA DE TERREBONNE 2850, Chemin Gascon
- AMBI**
- Amos CARELLA HONDA 122, route 111 ouest
  - Rouyn L'AMI HONDA 1325, Larivière
- Val D'Or AUTOMOBILE INC. 1720, 3e Avenue

\* Sur un financement approuvé de 12 mois, sur tous les modèles 1992 en stock chez votre Honorable Honda participant. 1% de plus par 12 mois de financement supplémentaire, maximum de 15 000 \$. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre. Jusqu'au 12 février 1993.

**LES HONORABLES HONDA**

Chez les concessionnaires participants

**5 ANS GARANTIE 100 000 KM**



- SUD**
- Boucherville HONDA DE BOUCHERVILLE 1511, Ampère
  - Brossard BROSSARD HONDA 6905, boul. Taschereau
  - Chambly CHAMBLY HONDA 650, rue Périgny
  - Châteauguay ENCORE HONDA 266, boul. St-Jean Baptiste
  - Longueuil LONGUEUIL HONDA 3351, Chemin Chambly
  - St-Jean DAIGNEAULT HONDA 400, rue Laberge
  - St-Pierre de Sorel DU CHENAL HONDA 1760, rue Marie-Victorin
- EST**
- Joliette VILLENEUVE HONDA 570, route 131
  - Repentigny LALLIER AUTOS RPT. 110, Notre Dame
- QUEST**
- Île Perrot RAINVILLE HONDA 40, boul. Don Guichotte
  - Valleyfield YVES BOUTIN MOTEUR 2550, boul. Hébert
- ESTRIE**
- Cowansville HONDA AUTO CITÉ 1054, Chemin Knowlton
  - Drummondville CENTRE HONDA DRUMMOND 1365, boul. St-Joseph
  - Granby LAMBERT HONDA 1711, rue Principale
  - Omniville BOULEVARD HONDA 274, boul. Bourque
  - Sherbrooke ECONAUTO HONDA 2815, King ouest
  - St-Hyacinthe HONDA CASAVANT INC. 2400, boul. Casavant
  - Victoriaville HONDA DES BOIS-FRANCS 21, route 116
- OUTAOUAIS**
- Hull LALLIER AUTOS HULL 581, St-Joseph
  - Gatineau CHRISTEN HONDA 614, boul. Maloney Ouest

## la Floride... à louer

Pour des vacances réussies

À PRIX ABORDABLES profitez de notre OFFRE SPÉCIALE et LOUEZ l'une de nos luxueuses villas-condominiums neuves de 1250 à 1500 pi car, entièrement meublées, avec cuisine équipée, 2 ch. à coucher, 2 salles de bains et une vaste terrasse pour prendre vos repas. Situation exceptionnelle sur un golf ou l'intracostal, près de tout, et à quelques minutes de la mer.

Activités illimitées pour toute la famille.

**VOUS EN AVEZ VRAIMENT POUR VOTRE ARGENT!**

# 32 \$ US

PAR JOUR / PAR PERSONNE\*

\* Prix à partir de, basé sur une occupation de 4 personnes.

**FLORIDA RENTING**  
98, Laurier Ouest, Montréal  
TÉL.: (514) 274-3883 • 1 (800) 465-5332

IL FAUT LE VOIR... VIDEO POUR LE CROIRE!

## Policier blessé dans une chasse à l'homme à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un individu a été légèrement blessé d'une balle à une cuisse et un policier de Laval a dû lui aussi recevoir les premiers soins à l'hôpital après avoir été heurté par l'automobile qu'il pourchassait avec un collègue.

Alors que les deux agents — la direction de la police de Laval refuse de dévoiler leur identité — patrouillaient leur secteur, vers 23 h 30 lundi, ils ont aperçu, boulevard Samson, près de l'autoroute 13, une automobile suspecte avec cinq individus à bord.

En suivant le véhicule, ils ont relevé le numéro d'immatriculation. Ils ont été informés par leur répartiteur du fait que la plaque avait été volée à Laval. Ils ont donc décidé de prendre l'auto en chasse. Le véhicule suspect est allé donner contre l'arche située à l'entrée du quartier de Laval-sur-

le-Lac pour venir finalement s'arrêter sur l'auto-patrouille.

Les policiers sont descendus de leur véhicule tandis que le conducteur du véhicule suspect réussissait à démarrer. Il aurait foncé sur l'un des agents et l'aurait touché légèrement. Deux coups de feu ont été tirés par les policiers par la suite.

Des voitures sont arrivées en renfort et deux fugitifs mineurs ont été arrêtés sur-le-champ. Un autre jeune s'est rendu au courant de la nuit au poste de police.

Plus tard, soit vers 6 h hier matin, les policiers lavallois se sont rendus rue Grenet, à Montréal, où un homme légèrement blessé à une cuisse s'y trouvait. Il a reçu les premiers soins à l'hôpital Sacré-Coeur, à Cartierville. Il a par la suite pris le chemin du bureau de la Sûreté de Laval où il a été longuement interrogé. Il devrait comparaître aujourd'hui au palais de justice de Laval.

## Faillite d'un million avec... 14 cartes de crédit

LAURIER CLOUTIER

Avec 14 cartes de crédit et six emprunts, un particulier a réussi à accumuler des dettes de près d'un million et vient de déclarer faillite.

C'est un fait inusité, déclarent deux spécialistes des dossiers d'insolvabilité.

Dans sa déclaration, le failli, Guy Rivet, affirme qu'il n'a plus que 500 \$ en poche. Il a dilapidé 890 097 \$.

En fouillant le dossier, on découvre que Guy Rivet a utilisé des moyens autres que ceux accessibles aux communs des mortels pour s'endetter. C'est rassurant, d'une certaine façon. La «gloutonnerie» des institutions financières n'explique pas à elle seule qu'un particulier ait pu se faire «piéger» à ce point!

Antonin Fortin, porte-parole de la Chambre des notaires, con-

firme que cet organisme a radié Guy Rivet à vie après qu'il eût détourné des comptes en fidejucumis et des successions.

En outre, Guy Rivet n'était pas accessible, mais certaines informations laissent croire qu'il s'était «payé» un luxueux condo au Sanctuaire du Mont-Royal.

Il devait encore 31 000 \$ à Nissan Canada Finance pour un véhicule d'Autos Silver Star, concessionnaire de Jaguar, de Merce-

des et d'Infiniti, la marque de luxe du fabricant japonais.

Gaëtan Guillemette, du syndicat Moquin Ménard Giroux Du Temple, ajoute que Guy Rivet avait mis sur pied la firme de gestionnaire de fonds Placements Tevir. Il en détenait 100 actions et son épouse, les 1500 autres. «Un créancier a saisi» la compagnie récemment pour une vente en justice.

Il ne reste plus rien à Guy Rivet, sauf de la petite monnaie. Il a dit au syndic qu'il ne possédait même plus de meubles saisissables.

Le syndic vérifiera, point par point, la déclaration de Guy Rivet avant l'assemblée des créanciers du premier février. En vertu de la nouvelle loi sur la faillite, Guy Rivet pourrait être automatiquement libéré dans neuf mois, le 11 novembre 93.

## Sélection MONSIEUR DAME

DE 75% à 95% SUR TOUS LES VÊTEMENTS

INCLUANT: CUIR et FOURRURE

CARREFOUR LAVAL: DAME FERMETURE DIMANCHE 17 h  
ENTREPÔT, LAVAL  
1043, AUTOROUTE «13»: DAME et MONSIEUR

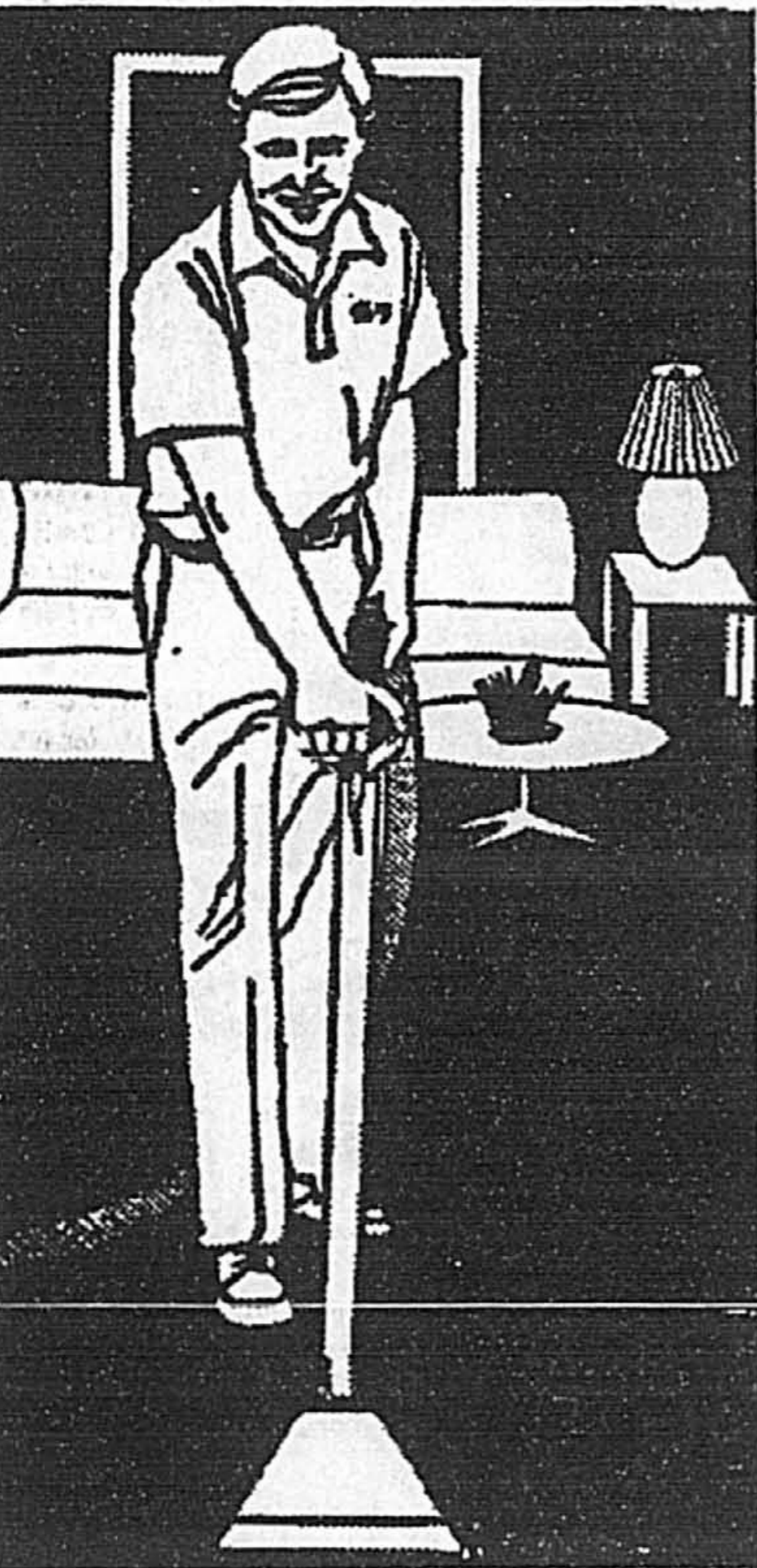
FAILLITE: LIQUIDATION PAR TOUCHE ROUSS



"La carte des bières importées, en fût ou en bouteilles vaut à elle seule le détour."

M.F. Bazzo, Via

## 4 derniers jours ! Nous payons la TPS



Appelez avant le 30 janvier 1993 et nous paierons la T.P.S. sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier.

29 \$ 2 pièces

55 \$ 4 pièces

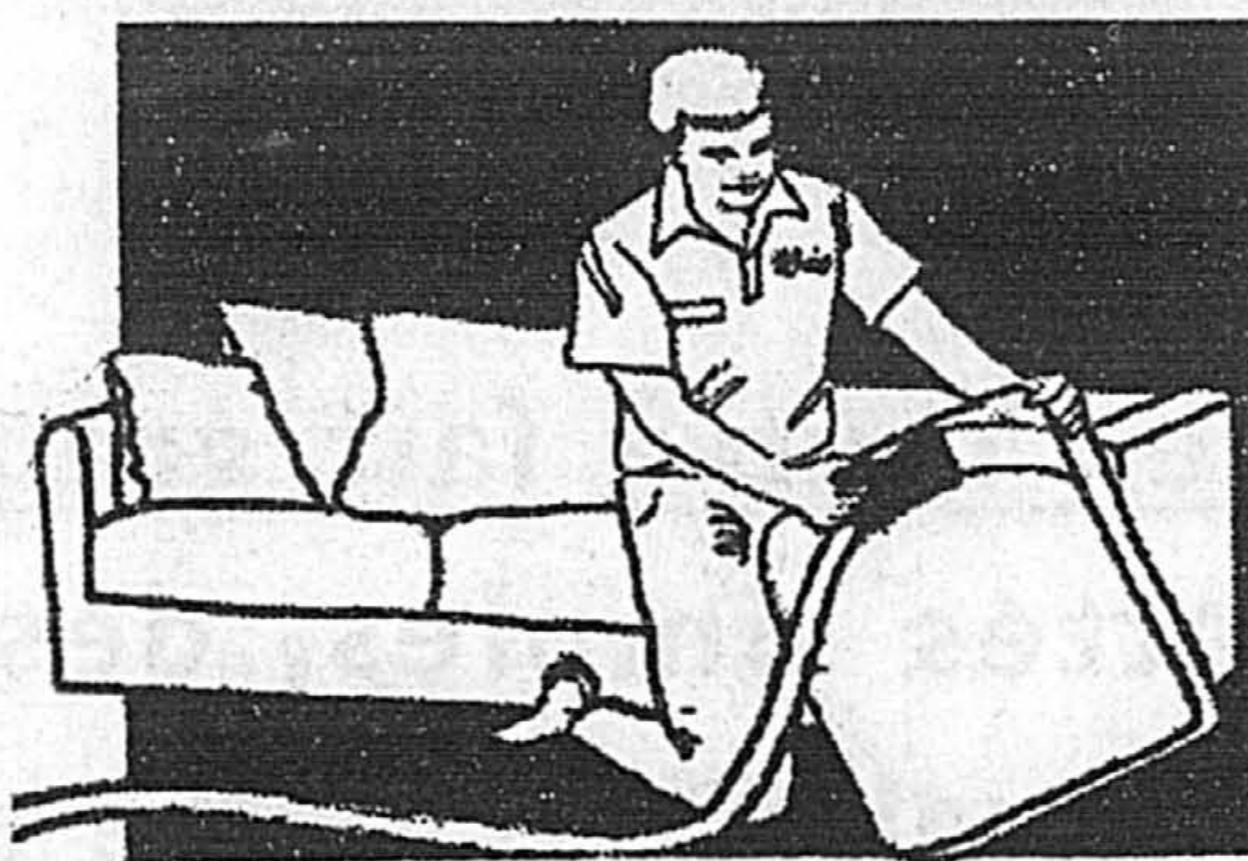
89 \$ Maison complète

Superoffre!

5 pièces, vestibule et 12 marches

Notre service 4 étoiles: une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ★ Nos puissants appareils de nettoyage à la vapeur rendront vos tapis éclatants de fraîcheur et de propreté.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits très passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi.



Canapé et fauteuil 69 \$

- ★ Nous utiliserons différentes méthodes de nettoyage suivant le type de recouvrement.
- ★ Vos meubles ne risquent pas de s'abîmer. Les tissus retrouveront leur éclat.

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, le samedi de 9 h à 13 h  
339-5420

N'oubliez pas de demander notre traitement de protection des fibres pour prolonger l'éclat de vos moquettes fraîchement nettoyées. Les salons et salles à manger combinés comptent pour deux pièces. La commande minimale est de deux pièces. Coût pour sous-sol: 2,40 le m2 (0,22 \$ le pi2). Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossier non étanches, ainsi que des canapés modulaires et des revêtements en coton haïlien ou en tissu qui ne se nettoient qu'à sec. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 30 janvier 1993.



## LE CONCOURS LE TRANSPORT EN COMMUN, TOUT LE MONDE Y GAGNE!

Depuis près d'un an, la STCUM ne cesse d'améliorer son réseau pour augmenter votre confort, réduire votre temps de déplacement et faire en sorte que vous y gagniez à utiliser le transport en commun. Vous aimerez être doublement gagnant? Participez sans plus tarder au concours «Le transport en commun, tout le monde y gagne!». Répondez correctement à la question du jour et, qui sait, vous serez peut-être l'un des heureux gagnants dont le nom sera dévoilé quotidiennement au cours de l'émission du matin «Bonjour Montréal» animée par Paul Houde sur les ondes de CKAC. Et ce n'est pas tout! Vous pourriez aussi gagner le même prix à l'occasion du deuxième tirage de la journée. Pour y participer, vous n'avez qu'à répondre à la question humoristique du jour posée dans le cadre de l'émission du retour «Centre-ville», à la station Cité rock détente. Bonne chance!

À GAGNER DEUX FOIS PAR JOUR, DU LUNDI AU VENDREDI: UNE CAM POUR TROIS MOIS ET UN CERTIFICAT-CADEAU DE 200 \$!

De nombreux partenaires, tous accessibles par le transport en commun, s'associent à la STCUM pour vous offrir des prix drôlement alléchants. Du lundi au vendredi, entre le 18 janvier et le 19 février 1993, vous pouvez ainsi participer à deux tirages quotidiens et courir la chance de gagner une CAM pour une durée de trois mois, d'une valeur de 129 \$, et un certificat-cadeau, d'une valeur de 200 \$, échangeable chez les marchands participants de l'artère ou du centre commercial cités sur les ondes. Vous désirez gagner davantage? Inscrivez votre numéro de CAM sur votre bulletin de participation, et la valeur de votre certificat-cadeau sera doublée.

GROS LOT D'UNE VALEUR DE PLUS DE 10 000 \$ ET 10 CAM VALIDES POUR UNE ANNÉE, TIRÉS À LA FIN DU CONCOURS PARMIS TOUS LES PARTICIPANTS!

Le Marche LES HALLES D'ANJOU

N'oubliez pas que la façon la plus simple de vous rendre aux Halles d'Anjou, c'est de prendre l'autobus 44 à partir de la station de métro Radisson, ou la ligne 95, de la station de métro Jean-Talon, ou la ligne 141, des stations de métro Saint-Michel ou Honoré-Beaugrand.

La Presse

CITE 107,3 FM ROCK-DÉTENTE

CKAC73AM

### CAPSULE DU JOUR

LE SERVICE PLUS SAINT-LAURENT: DU SERVICE SUR MESURE!

Vous habitez Ville Saint-Laurent? Vous bénéficiez maintenant d'un service d'autobus plus efficace: le service PLUS Saint-Laurent! Grâce à trois nouvelles lignes et à un parcours existant repensé, le service PLUS Saint-Laurent vous propose plus de choix et plus de flexibilité pour vous rendre aux destinations les plus fréquentées, au métro et aux écoles. Que vous utilisiez la nouvelle ligne 128 - Saint-Laurent, qui offre un meilleur accès au cœur de la ville, la 117 - O'Brien, la nouvelle 178 - Laurentien ou encore la 120 - Polyvalente Émile-Legault, créée spécifiquement pour les élèves de cette école, vous pouvez être assuré d'obtenir pleine satisfaction. Le service PLUS Saint-Laurent: du service sur mesure!

PLUS DE 50 PRIX À GAGNER, D'UNE VALEUR TOTALE DE PLUS DE 25 000 \$!

BULLETIN DE PARTICIPATION

### QUESTION DU JOUR

Quelle est l'école desservie par la ligne 120?  
 Le CEGEP de Saint-Laurent  La polyvalente Émile-Legault  L'école Saint-Joseph

INSCRIVEZ VOTRE NUMÉRO DE CAM, ET LA VALEUR DE VOTRE CERTIFICAT-CADEAU PASSERA DE 200 \$ À 400 \$!

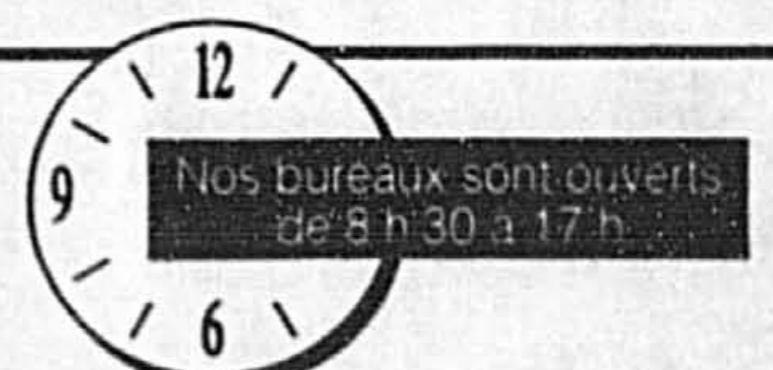
Remplir en écrivant lisiblement.

Nom \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
N° de CAM \_\_\_\_\_ (sur \_\_\_\_\_)  
N° de téléphone (rés.) \_\_\_\_\_  
Le présent bulletin de participation dûment rempli doit parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessous avant le 17 h le 18 février 1993. Les fac-similés reproduits à la main sont également acceptés. Pour être déclaré gagnant d'un prix, vous devez répondre à la question d'habileté suivante: 56 + 2 X 3 - 37 + 8 = \_\_\_\_\_  
Pour obtenir copie du règlement, écrivez à l'adresse suivante en incluant une enveloppe-réponse affranchie: STCUM, C.P. 709, Tour de la Bourse, Montréal (Québec) H4Z 1Y9.

Pour tout savoir sur les normes du travail

# 873-7061

Service de renseignements téléphonique sur la loi



À l'extérieur de la grande région de Montréal (Montréal, Laval, Longueuil, Larauzière, Laurentides et Montérégie), composez le 1 800 265-1414.

Gouvernement du Québec Commission des normes du travail

# EN PLEINE RÉVOLUTION DES PRIX, PROVIGO POSE UN GESTE GRATUIT.



Voici Provigo, Le Magazine. Tout à fait gratuit et livré à votre porte. Il présente des recettes simples, des articles sur l'alimentation et la santé, et une nouvelle circulaire plus pratique. Chez vous, dès le 1<sup>er</sup> février.

Après la révolution des prix, Le Magazine. Parce que chez Provigo, une révolution n'attend pas l'autre.

LES SUPERMARCHÉS  
**provigo**

## La passeuse de drogue avait fait un périple pour égarer les soupçons

ANDRÉ CÉDILOT

■ Une femme de 28 ans pensait faire entrer aux États-Unis 1,5 kilogramme d'héroïne à l'état presque pur en passant par quatre pays, notamment en Afrique et en Europe, mais elle a été interceptée à l'aéroport de Mirabel à la suite d'un avis de guet de la GRC.

Un présumé complice, Lateef Oyelade, 35 ans, de Laurenceville, en Georgie, a pour sa part été arrêté à Chicago, dans l'Illinois, en rapport avec cette affaire de contrebande internationale qui aurait pu rapporter 2,7 millions de dollars.

Selon le sergent d'état-major Daniel Foucault, du détachement de la GRC à Saint-Jérôme, cet événement démontre une fois de plus que les trafiquants multiplient les routes à travers le monde pour déjouer les policiers.

«Les contrebandiers n'ont ni frontières, ni parcours établis. Certains investissent des sommes considérables pour acheminer la drogue à bon port», affirme l'officier.

Selon ses dires, ce n'est pas la première fois que des stocks de stupéfiants transitent par le continent africain avant d'atteindre l'Amérique.

### Toronto plus visée

«On a déjà confisqué de l'héroïne, de la cocaïne et même d'importantes quantités de haschisch en provenance de l'Afrique», a-t-il dit. En général, la drogue arrive par avion à Toronto ou par bateau dans le port de Montréal.

«Ils ont peut-être senti la soupe chaude, c'est pourquoi ils sont descendus à l'aéroport de Mirabel», croit le sergent Foucault.

Décrite comme un simple messager, Rena Aber, de Hous-

ton, au Texas, a été interpellée ces jours derniers par des douaniers de Mirabel qui l'attendaient à sa descente d'un avion en provenance d'Amsterdam, en Hollande.

L'appareil avait originalement pris son envol au Togo, l'un des plus petits pays de l'Afrique.

L'héroïne était cachée dans un sac de sport à double fond. De concert avec la GRC, des détectives du Bureau américain de lutte anti-drogue (DEA) ont ensuite pris au piège Oyelade au moment où il prenait livraison de la came des mains de la jeune femme dans un motel de Chicago.

Les deux prévenus ont été accusés en Correctionnelle, à Chicago, d'avoir complété pour importer 1,5 kg d'héroïne. L'enquête se poursuit pour savoir si les suspects sont reliés à une organisation criminelle structurée.

## Le Comité de déontologie policière ne porte aucun blâme dans deux affaires

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Des plaintes portées par trois citoyens contre autant de policiers de la CUM pour propos racistes ou fondés sur l'origine nationale, abus d'autorité, usage d'une force plus grande que nécessaire et non respect des droits fondamentaux, ont été rejetées par le Comité de déontologie policière dans deux décisions récentes.

Le commissaire à la déontologie policière n'a pas réussi à faire la preuve que, le 17 juin 1992, lors d'une querelle de ménage dans laquelle étaient intervenus des voisins, l'agent Nelson Grenier, membre du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), aurait tenu des propos injurieux fondés sur la race et la couleur à l'égard de M. Horace Nicely et de Mme Karlene Vessel.

Le Comité de déontologie policière a donc rejeté les plaintes de ces deux derniers.

Le comité a, dans une autre décision, rejeté quatre plaintes portées contre des agents du SPCUM, René Allard et Réjean Boissonneault, par un artiste, M. Maurice Bertin, qui expose ses oeuvres rue Saint-Vincent dans le Vieux-Montréal depuis 1974.

D'origine française, M. Bertin accusait les agents d'avoir tenu à son égard des propos injurieux fondés sur son origine nationale, d'avoir fait preuve d'abus d'autorité, d'avoir utilisé une force plus grande que nécessaire et de ne pas avoir respecté ses droits fondamentaux.

Dans l'affaire concernant l'agent Nelson Grenier, Horace Nicely et Karlene Vessel étaient intervenus chez un couple de voisins pour tenter de mettre un terme à une violente dispute familiale, ponctuée de cris, de coups et même d'une blessure. Gabriel Curtis aurait frappé son épouse qui lui aurait «poignardé le fessier».

## Une Porsche recevait 126 lingots d'or

Agence France-Presse  
DORDRECHT (Pays-Bas)

■ La police de Dordrecht, au sud de Rotterdam, a découvert près de 130 kg d'or dans le coffre d'une Porsche saisie en novembre dernier lors d'une vaste opération anti-drogue, a indiqué à l'AFP un responsable de la police de Dordrecht.

Selon M. Cees den Bakker, le coffre contenait 126 lingots d'un kilo et quelques plaques de 100 grammes.

La prise remonte à novembre dernier, mais n'avait pas encore été divulguée pour les besoins de l'enquête.

**"STRESS"**  
80% DES MALADIES SONT RELIÉES AU STRESS ET IL EST LA CAUSE INDIRECTE DE MILLIERS DE DÉCÈS - Newsweek 1988.  
Si vous en êtes victime, ou avant de l'être, téléphonez-nous. Nous pouvons vous aider rapidement et efficacement.  
Pour plus de renseignements, téléphonez au (514) 522-4300 ou 1 800 463-9334

**ACHETONS BIJOUX DIAMANTS MONTRES ROLEX ARGENT MASSIF STERLING**  
NOUS PAYONS LES MEILLEURS PRIX POUR LES BIJOUX EN OR, LES DIAMANTS ET LES ANTIQUITÉS EN ARGENT MASSIF.  
**289-9761**  
**THOMPSON & WHETSTONE INC.**  
1117, STE-CATHERINE O., LOC. 900

**Fontaine**  
DE BIEN BELLES CHOSES !  
OUVERT DIMANCHE 10 am - 5 pm  
Lara, c'est une causeuse aux formes douces, un nid où il fait bon se lover... C'est aussi de plaisants tissus aux motifs inspirés de l'ancien Mexique, et un de ces confortos...  
Mais venez donc voir !  
895 \$ (TPS incluse)  
- Ça a l'air confortable en titi !  
- Ouai ! Et qu'est-ce que tu dirais si on se l'essayait tout de suite ?...  
Dans l'est : 9790 Sherbrooke Est, 352 3913  
Aux portes de Laval : 12265 Laurentien, 331 8044

**VOTRE CARRIÈRE COMMENCE CHEZ NOUS**  
**ICD Institut Carrière et Développement Ltée**  
Auparavant Institut Control Data  
DEVENEZ:  
**TECHNICIEN(NE) EN ÉLECTRONIQUE** (247.50 C.E.C. Micro-ordinateur général)  
**PROGRAMMEUR(E)-ANALYSTE** (420.52 C.E.C.)  
**EXPERT(E) EN BUREAUTIQUE** (900.62 A.E.C. Actualisation en bureautique)  
• Enseignement professionnel de niveau collégial  
• Aide au placement  
• Admissibilité aux prêts et bourses  
• Possibilité de prolongation des prestations d'assurance-chômage.  
• PROGRAMME SPRINT  
Les cours débutent chaque semaine, jour et soir.  
**MAÎTRISEZ:**  
C, Windows, Assembleur, Oracle, Novell, Clipper, Word.  
MONTREAL 285-8585  
Tour de LaCité, 300, rue Léo-Pariseau  
Bureau 500, Montréal  
LAVAL 662-9090  
3, Place Laval  
Bureau 10, Laval  
LONGUEUIL 677-9191  
1111, rue St-Charles Ouest  
Bureau 101, Longueuil  
Permis no 749747  
MISSISSAUGA — TORONTO — OSHAWA — BURNABY — VANCOUVER — SURREY — EDMONTON — OTTAWA — HALIFAX — VICTORIA — SASKATOON — QUÉBEC

**MERCI BEAUCOUP!**

VOUS AVEZ FAIT DE JEEP LE VÉHICULE SPORT UTILITAIRE LE PLUS VENDU DANS L'HISTOIRE DU PAYS\*  
POUR VOUS REMERCIER, NOUS VOUS OFFRONS DES RABAIS SUR PLUSIEURS OPTIONS...ET PLUS ENCORE!



JEEP CHEROKEE SPORT

Avec groupe d'options Sport comprenant:

- Moteur 4L, 6 cylindres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Climatisation
- Colonne de direction inclinable

RABAIS TOTAL COMPRENANT 750\$<sup>†</sup> DE REMISE=2 620\$<sup>††</sup>

MAINTENANT **21 680 \$<sup>†</sup>**  
SEULEMENT

LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À UN PRIX MOINDRE.



JEEP YJ "S"

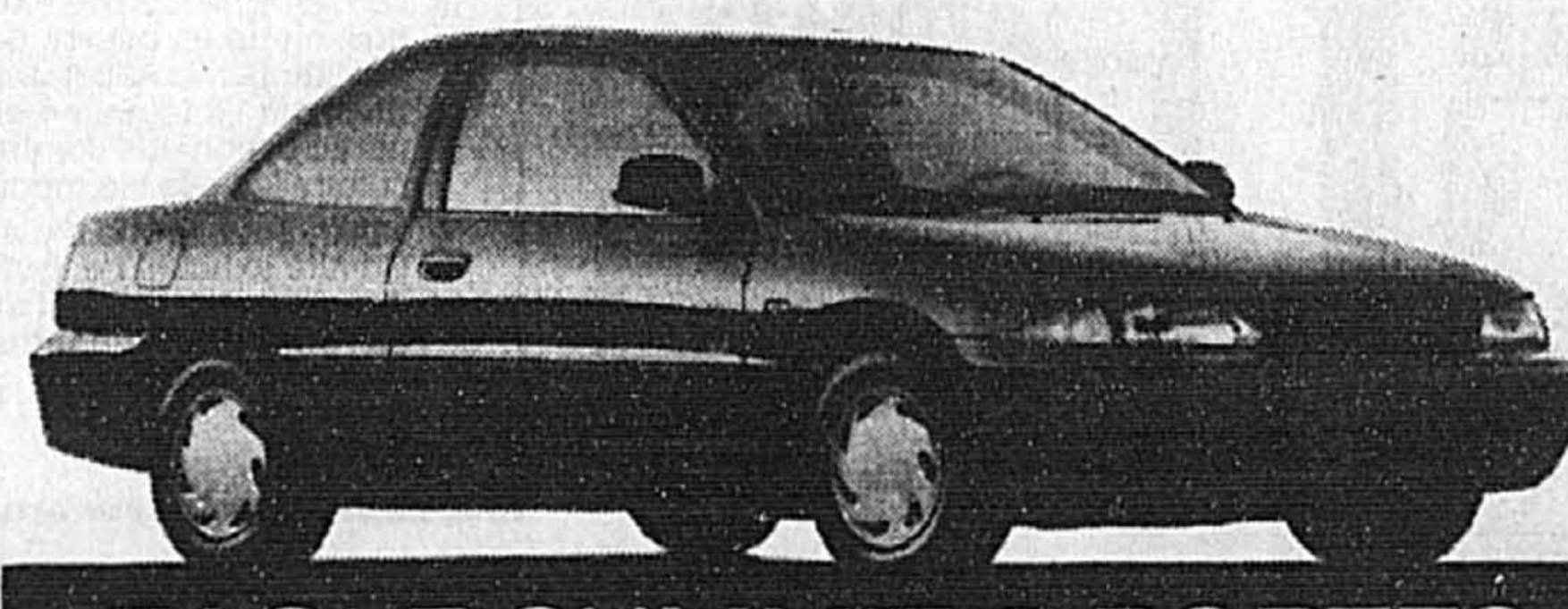
Le passe-partout légendaire avec groupe d'options 23R et des caractéristiques telles que:

- Système 4RM convertible à la volée
- Le moteur le plus puissant de série de sa catégorie
- Toit rigide escamotable<sup>†</sup>
- Siège baquet avec banquette arrière

RABAIS TOTAL INCLUANT 500\$<sup>†</sup> DE REMISE=1 490\$<sup>††</sup>

MAINTENANT **14 670 \$<sup>†</sup>**  
SEULEMENT

LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À UN PRIX MOINDRE.



EAGLE SUMMIT 2 PORTES

Eagle Summit 2 portes:

- Comparez la Eagle Summit à la Honda Civic
- Plus d'espace pour les passagers • Plus d'espace de rangement • Plus de ce que vous recherchez
- La Summit ES coûte plus de 3 000\$ de moins que la Civic DX\*\* • Groupe d'options 21A

AVEC 1 000\$<sup>†</sup> DE REMISE

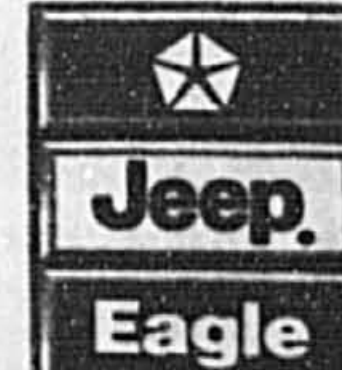
MAINTENANT **9 410 \$<sup>†</sup>**  
SEULEMENT

LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À UN PRIX MOINDRE.

**7/115**  
**3/60**

††† VOUS POUVEZ AUSSI CHOISIR LE TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT<sup>†</sup> AU LIEU DE LA REMISE, SAUF SUR LE CHEROKEE.

Un gros merci de la part de vos concessionnaires Jeep et Eagle du Québec.



Faites vite! Les offres "Merci Beaucoup!" se terminent bientôt!

\*Sur la base de données publiées par R.L. Polk de 1980 à 1992. \*Offres mutuellement exclusives et pour usage personnel seulement. Les prix indiqués comprennent la remise. L'offre de remise est de durée limitée. La TPS est calculée dans le montant des remises. Sauf indication contraire l'offre de crédit du fabricant est offerte pour les véhicules en promotion au lieu de la remise. En vigueur du 16 janvier 1993 jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Les véhicules loués au détail donnent droit aux remises en argent seulement. Les offres s'appliquent aux véhicules en stock chez les concessionnaires seulement. Un programme spécial de location Clé d'or est également offert sur des modèles spécifiques. Ces offres annulent, remplacent et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre. P.D.S.F. pour modèles avec groupe d'options indiqués excluant les frais d'immatriculation, de transport et les taxes. Frais de transport: Cherokee et YJ 550 \$; Summit 415 \$. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voir le concessionnaire pour les détails. \*\*Bit rigide du YJ au lieu de toit souple. \*\*Le calcul des rabais pour le groupe d'options est basé sur le P.D.S.F. pour des options achetées séparément. \*\*\*Comparaison sur la base du P.D.S.F. de la Eagle Summit ES 2 portes coupe avec groupe d'options 21A et la Honda Civic DX Coupe. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. \*\*\*\*Des restrictions s'appliquent. Des garanties alternatives sont disponibles sur les modèles importés. Voir le concessionnaire pour les détails.

# Vingt-quatre Québécois décorés de l'Ordre national du Québec

**NORMAN DELISLE**  
Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ Vingt-quatre Québécois ont été décorés hier de l'Ordre national du Québec au cours d'une émouvante cérémonie au salon rouge du Parlement de Québec.

L'un d'eux, le général Dollard Ménard, a participé au débarquement de Dieppe en août 1942, au cours de duquel quelques milliers de soldats canadiens du 22e Régiment et des Fusiliers Mont-Royal, ont trouvé la mort.

Ce militaire, passé à la légende de son vivant, s'est présenté bardé de toutes ses décorations militaires pour recevoir l'insigne de l'Ordre national du Québec des mains du premier ministre, Robert Bourassa.

« Cela me fait du bien », a commenté le général qui a signalé que certaines de ses décorations avaient été obtenues à la suite de sa participation aux forces de paix des Nations unies, « quand j'étais au service de la paix après avoir fait la guerre ».

Le sculpteur Jean-Julien Bourgault, de Saint-Jean-Port-Joli, et soeur Anselme (Césira Parisotto), des Soeurs de la Charité de Sainte-Marie, ont également été décorés comme grands officiers de l'Ordre. M. Bourgault, retenu par

la maladie, s'est fait représenter par son fils Pierre tandis que Soeur Anne-Marie Marleau a reçu, au nom de la communauté religieuse, la médaille de Soeur Anselme, décédée le 16 décembre dernier.

Deux vedettes du monde artistique, Roger Baulu, « le Prince des annonceurs », et le comédien Gilles Pelletier, ont également été honorés à titre d'officiers de l'Ordre, tout comme le dramaturge Marcel Dubé et le mathématicien Maurice L'Abbé de l'Université de Montréal.

L'homme d'affaires Jean Coutu, président du groupe de pharmaciens qui portent son nom, le peintre Jacques de Tonnancour, Richard W. Pound, du Comité international olympique, et la chancelière de l'université McGill Greta Chambers ont également été reçus officiers de l'Ordre.

### Chevaliers

Treize autres Québécois et Québécoises ont été reçus chevaliers de l'Ordre national du Québec. Ce sont :

■ Guy Beaulne, réalisateur de séries télévisées (dont La Famille Plouffe) et homme de théâtre;

■ Alice Benjamin, obstétricienne de l'hôpital Royal Victoria et spécialiste des grossesses à risques;



Le général Dollard Ménard a reçu hier des mains du premier ministre Robert Bourassa sa médaille de l'Ordre national du Québec.

PHOTO PC

■ François Bernier, musicien et chef d'orchestre, qui, retenu par la maladie, s'était fait remplacer par son fils Christian;

■ Young Sup Chung, généticien et biologiste de l'Université de Montréal, et leader de la communauté coréenne dont il est originaire;

■ Solange Fernet-Gervais, agricultrice, journaliste et femme d'affaires de Berthierville, qui était accompagnée de ses sept enfants;

■ Jeannine Gaudet-Brault, enseignante et historienne du Témiscamingue;

■ Gabrielle Grimard, femme d'affaires, présidente d'une entreprise de travaux électriques de Chicoutimi et mère de neuf enfants;

■ Michal Hornstein, homme d'affaires, médecin et militant pour les droits des Juifs;

■ Otto Joachim, célèbre musicien, spécialiste de la musique de chambre, membre de l'Orchestre symphonique de Montréal et de l'Orchestre de chambre de McGill;

■ Emile Ollivier, écrivain québécois d'origine haïtienne récipiendaire du prix littéraire de la ville de Montréal en 1990 et professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Montréal;

■ Charles Rochette, homme d'affaires de Québec, président du Groupe Roche;

■ Michèle Rouleau, métisse d'Abitibi et militante pour les droits autochtones.



**LES PLUS BELLES  
PEAUX DE MOUTON  
DU MONDE!**

**LE LUXE À  
BON PRIX**

**ACHETEZ LA MEILLEURE  
QUALITÉ**

**ECONOMISEZ DES  
CENTAINES DE \$**

Directement du fabricant

Pour s'habiller très chic et chaudement, le meilleur manteau d'hiver est en peau d'agneau espagnol mérino double face et léger: un côté en suédé, l'autre en fourrure de mouton.

Ce manteau vous tiendra chaud sous les plus basses températures et peut se porter en toute occasion sans problème.

**POUR HOMMES ET FEMMES • CONFECTION SUR  
MESURE • TAILLES RÉGULIÈRE ET PETITE**

**Robert  
Arnold**  
DESIGN

OUVERT: Samedi 10 h à 15 h. Dimanche 11 h à 15 h.  
En semaine: 12 h 30 à 17 h 30.  
9250, av. du Parc (angle Chabanel)  
Suite 450 Tél.: 387-5495

## FONDATION CLAUDE ST-JEAN

**Campagne de souscription  
du 16 au 31 janvier**

Claude St-Jean s'est juré de vaincre l'ataxie de Friedreich. Votre aide financière est toutefois indispensable pour poursuivre les recherches médicales et permettre à Claude de gagner son pari.

Envoyez vos dons à:  
**Fondation Claude St-Jean**  
C.P. 3725, succursale B  
Montréal (Québec)  
H3B 3L7



**Association  
Canadienne  
de l'Ataxie  
de Friedreich**  
FONDATION CLAUDE ST-JEAN



S.V.P. retourner ce coupon si vous désirez recevoir un reçu.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

**CRTC** Décision **Canada**

Décision 93-18. Le Réseau des Sports, Montréal (Qué.) APPROUVE — Modification de la condition de licence numéro 5 concernant la distribution de matériel publicitaire. « Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la « Gazette du Canada », Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111. »

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**TOYOTA**  
**EXCLUSIF  
SEULEMENT CHEZ  
ST-LÉONARD TOYOTA**  
**FINANCEMENT**  
**6,9%**  
\*12 PREMIERS MOIS, BASÉ SUR FINANCEMENT DE 60 MOIS

**ST-LÉONARD  
TOYOTA**  
7665, LACORDAIRE, ST-LÉONARD  
252-1373

**Centre de santé LALMA**  
«Ma santé, j'en prends soin!»

Jéune modifié / Repos / Massages  
Irrigation du côlon / Vitaflex / Polarité  
Enveloppement et bains d'algues /  
Causés santé / Journée remise en forme

Ste-Catherine-de-Hatley (Estrie)  
(819) 843-9582

**PLUS DE  
3 000 POINTS  
OFFERTS,  
CETTE  
SEMAINE,  
DANS**

**La Presse**

**66869194  
16709411  
18228729  
45814018**

**CLUB Multi-points**

**Forfait SKI ET  
GASTRONOMIE**

**71.00**

PERSONNE OCC. DOUBLE PAR JOUR, 2 JOURS MINIMUM TAXES & SERV. INCLUS

**Hôtel Château Bellevue**  
16, rue Laporte, Québec, Qc, Canada G1R 4M9  
(418) 692-2573  
Pour réservation seulement  
For reservation only  
**1-800-463-2617**

**Hôtel Château Laurier**  
695, Grande-Allée Est, Québec, Qc, Canada G1R 2K4  
(418) 522-8108  
Pour réservation seulement  
For reservation only  
**1-800-463-4453**

**Hôtel Manoir Lafayette**  
665, Grande-Allée Est, Québec, Qc, Canada G1R 2K4  
(418) 522-2652  
Pour réservation seulement  
For reservation only  
**1-800-363-8203**

**Restaurants participants**

<b>Aux Anciens Canadiens</b> 34/36, rue Saint-Louis, Vieux-Québec (418) 692-1627	<b>Le Louis-Hébert</b> 688, Grande-Allée Québec (418) 525-7812
---	---

La gastronomie située à proximité des hôtels participants

ÉGALEMENT DISPONIBLE: FORFAIT UNE NUIT FORFAIT GIBIER

**Avis public**

**Ville de Montréal**

**Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales**  
(recrutement des membres)

Le Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales de Montréal (CCRIM) a été créé le 21 mars 1990 par le Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Composé de treize membres, le CCRIM conseille le Comité exécutif sur toute question relative aux relations interculturelles et interraciales dans le but de promouvoir l'intégration et la participation des communautés culturelles à la vie politique, économique, sociale et culturelle de Montréal.

Le maire de Montréal et le responsable des relations interculturelles au Comité exécutif sont membres d'office du CCRIM.

**MANDAT**

- proposer au Comité exécutif des stratégies et actions à court et à long terme pour promouvoir l'harmonie sociale et améliorer les relations interculturelles et interraciales sur le territoire de la Ville de Montréal;
- conseiller le Comité exécutif pour qu'il mette en oeuvre des politiques municipales visant à favoriser l'intégration et la participation des communautés culturelles à la vie montréalaise;
- saisir, sous forme d'avis le Comité exécutif de toute question qui appelle l'attention ou l'action des autorités municipales.

**CANDIDATURES**

- Les personnes intéressées à devenir membres du Comité consultatif doivent faire parvenir leur curriculum vitae et compléter un questionnaire qu'elles peuvent se procurer dans les bureaux **ACCES MONTRÉAL**.

**CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les membres du Comité consultatif seront nommés par le Comité exécutif de la Ville de Montréal sur recommandation d'un comité de sélection indépendant. Voici les principaux critères de sélection:

- Compétence en matière de relations interculturelles et interraciales.
- Participation dans un des secteurs suivants de la vie montréalaise: communautaire, syndical, juridique, économique, culturel, scientifique, éducationnel, etc.
- Capacité de s'exprimer en français.
- De préférence, habiter à Montréal.
- Disponibilité pour effectuer certains travaux en dehors des réunions statutaires.

Les candidatures doivent parvenir, avant le mercredi 17 février 1993, à la:

**Division des affaires interculturelles**  
333, rue St-Antoine Est  
Bureau 120  
Montréal (Québec)  
H2X 1R9

Renseignements: téléphone: (514) 872-6133

**VENTE DE FAILLITE**  
**FOURRURES ÉLÉGANTES**

PROVENANT DE MAPLE QUEEN FURS  
**INVENTAIRE EXCLUSIF DE 1 MILLION \$**

<b>MANTEAUX ET VESTONS DE ZIBELINE RUSSÉS ET CANADIENNES</b>	<b>CHOIX EXCLUSIF DE MANTEAUX ET VESTONS DE VISON GRANDE SÉLECTION DE TONS</b>	<b>MANTEAUX ET VESTONS DE RENARD CRISTAL, BLEU, ARGENT ET ROUGE</b>
<b>MANTEAUX DE CUIR</b>	<b>CHOIX D'ECHARPES EN RENNARD, VISON, PHOQUE</b>	<b>VESTONS DE CASTOR ET RAT MUSQUÉ</b>

**L'INVENTAIRE COMPLET VOUS EST OFFERT**

**AU RABAIS DE 50%** SUR LES PRIX CONCURRENTIELS.

**LA VENTE DÉBUTE JEUDI LE 28 JANV. À 10h**  
LIEU: 3600 CÔTE VERTU, ST-LAURENT ANCIEN MAGASIN PASCAL  
HEURES D'OUVERTURE: LUN AU MER, 10h - 18h, JEU ET VEN 10h-21h., SAM ET DIM 9h - 5h

**Maynards**  
DEPUIS 1902

**Fontaine**  
DE BIEN BELLES CHOSES!

**OUVERT DIMANCHE  
10 am - 5 pm**

**Madras, c'est une chambre de Baronet dessinée par Martin de Blois. Du bel érable massif, un mariage de façades melon et de dessus olive. Un poème, plus encore, une chanson... à 695 \$ pour le lit, 1165 \$ pour l'armoire et le reste sur le même ton!**

- Tu ne penses pas qu'un petit croquis en noir et blanc, c'est un peu minable pour présenter une aussi belle chambre?  
- Éteins donc la lumière...

Dans l'est: 9780 Sherbrooke Est, 352 3913  
Aux portes de Laval: 12265 Laurentien, 331 8044

# Le juge Melançon rentre dans le rang; reste le juge Côté

YVES BOISVERT

Le juge Victor Melançon, de la Cour supérieure, a déposé vendredi deux affaires qui entraînent sur son bureau depuis 32 et 40 mois.

Le juge Melançon, qui semble avoir fini de faire le ménage dans ses jugements en retard, fait partie des huit juges (sur une centaine) de la chambre civile de la Cour supérieure à Montréal qui avaient été épinglés comme des retardataires chroniques dans un rapport du Barreau de Montréal (où les noms étaient gardés secrets).

Victor Melançon, 59 ans, est juge depuis 1977. Voici, en vrac, sa feuille de route pour l'année 1992.

● Le 27 novembre 1992, le juge melançon a rendu un jugement sept ans après la fin du procès dans une simple affaire de vice caché, sans doute un record. Le couple de modeste condition qui avait inscrit la poursuite avait dû avoir recours aux médias pour secouer le juge, après six ans et demi sans nouvelle de lui.

● Le 1er décembre, il a rendu jugement dans l'affaire Louis Turcotte après 37 mois de délibération.

● Le 2 décembre, dans l'affaire Alain Benoit, il a rendu jugement après 44 mois de réflexion.

● Le 26 août, il rendait jugement dans l'affaire Sumabus, après 24 mois de délibération.

● Le 3 juin, il a conclu l'affaire Donat Thériault, qu'il avait dans ses cartons depuis 31 mois.

● Le 30 juin, il décidait de l'affaire Maison Beauchesne après 32 mois de délibération.

● Le 15 juillet, il a mis un point final à l'affaire Louis Sheff, un an après l'avoir prise en délibéré.

● Le 1er septembre, M. Bernard Noël recevait un jugement 15 mois après que le juge Melançon eut pris l'affaire en délibéré.

● Le 7 décembre, le juge déposait le jugement dans l'affaire Erwin Matlin, après 19 mois de délibération.

● Vendredi, après 40 mois de délibération, il rendait une décision dans l'affaire de Fortunato Sergi, un comptable agréé de Kirkland qui est poursuivi devant le comité de discipline de sa corporation.

Le comptable Sergi a été accusé de faute professionnelle, à l'hiver 1988. Le syndic de l'Ordre des comptables l'accuse d'avoir omis de rectifier des erreurs ou des faussetés qu'il savait présentes dans un rapport financier.

Mais avant même que le comité de discipline des comptables ne juge Sergi, celui-ci a voulu faire

rejeter toutes les accusations qui pèsent contre lui.

Le Tribunal des professions a rejeté sa requête, et il s'est retourné vers la Cour supérieure. Le juge Melançon a fini d'entendre l'affaire le 28 septembre 1989. Il a rejeté tous les arguments de Sergi vendredi, c'est-à-dire 40 mois plus tard.

L'autre affaire qu'il a tranchée, vendredi, est la cause de Himardi Roy, qui avait été entendue le 10 mai 1990 (32 mois de délibération). Cet homme était poursuivi devant la Cour municipale de Côte-Saint-Luc pour infraction à un règlement municipal. Il a contesté la validité de ce règlement devant la Cour supérieure, et le juge Melançon, dans un jugement de moins de 10 pages, a jugé sa demande irrecevable et a renvoyé le tout devant la Cour municipale.

«Ce n'est pas la fin du monde, il n'y a eu aucune conséquence dramatique», a déclaré à *La Presse* l'avocat de M. Roy, Me Julius Grey, dont le client n'a en effet pas dû souffrir de ce délai dans sa cause. «Le juge Melançon est un des meilleurs à la Cour supérieure, a-t-il ajouté. Il ne faut pas seulement regarder le temps pris pour rendre le jugement, mais aussi la qualité du jugement.»

La loi n'impose aucune limite aux juges, mais, sauf pour les affaires très compliquées, après six mois de délibération, un jugement est considéré en retard. La loi oblige d'ailleurs le ministre de la Justice à compiler la liste de tous les jugements qui traînent depuis plus de six mois pour en informer le juge en chef.

«J'ignorais qu'il en avait encore deux en retard, mais il m'a assuré vendredi qu'il n'en avait plus d'autres en retard», a déclaré hier le juge en chef Lawrence Poitras, qui a veillé à mettre au pas les retardataires de sa cour.

Le juge en chef Poitras (aidé de la pression de l'opinion publique), a réussi à faire rentrer tous les juges dans le rang. Tous sauf un: le juge Michel Côté, qui planche ces jours-ci sur les quatre ou cinq affaires qu'il traîne depuis des mois. Cet ancien avocat en chef de la Ville de Montréal, nommé juge en 1988, a rendu depuis un an pas moins de huit affaires en retard de plus de deux ans, souvent plus de trois ans.

Le juge Melançon, qui est en vacances depuis samedi, n'a pas pu faire de commentaire. Le juge Côté, lui, refuse de parler à *La Presse*.

Les juges de la Cour supérieure sont payés 155 800\$ par année.

## BLOUSONS

Poly-coton  
Tailles 36 à 46  
Prix courant jusqu'à 170\$

**49<sup>99</sup>**

## CHEMISES

Habillées  
Tailles 14 1/2 à 18 1/2  
Prix courant jusqu'à 60\$

**17<sup>99</sup>**

## CRAVATES DE SOIE

Prix courant jusqu'à 45\$

**12<sup>99</sup>**

## CHANDAILS & CARDIGANS

Tailles P à TG

Prix courant jusqu'à 125\$

**49<sup>99</sup>**

## MANTEAUX 3/4

Tailles 36 à 46

Prix courant jusqu'à 125\$

**49<sup>99</sup>**

## PANTALONS HABILÉS

Tailles 30 - 46

Prix courant 89,95

**59<sup>99</sup>**

## PANTALONS CORDUROY

Tailles 30 - 46

Prix courant 89,95

**69<sup>99</sup>**

OUVERT DIMANCHE de midi à 17 h.

# Solde Avant Inventaire

DANS TOUS NOS MAGASINS

JUSQU'À

# 70%

de rabais!

Venez en profiter MAINTENANT!



- Centre Rockland 735-5441
- Galeries d'Anjou 353-6310
- Carrefour Laval 687-1670
- Fairview-Pointe Claire 694-9050
- Carrefour Angrignon 366-0762
- Centre Eaton 849-9281
- Promenades St-Bruno 653-5100

## PALETOTS

d'hiver  
Tailles 36 à 46  
Prix courant jusqu'à 495\$

**149<sup>99</sup>**

## IMPERS

Doublets  
Tissus et teintes variés  
Tailles 36 à 46  
Prix courant 295\$

**99<sup>99</sup>**

## VESTONS SPORT

Tailles 36 - 46  
Prix courant jusqu'à 295\$

**119<sup>99</sup>**

## MANTEAUX 3/4 & BLOUSONS

DE CUIR  
Tailles P-M-G-TG  
Prix courant jusqu'à 395\$

**149<sup>99</sup>**

## CHEMISES SPORT & T-SHIRTS

Manches longues P à TG  
Prix courant jusqu'à 65\$

**29<sup>99</sup>**

## GANTS, FOULARDS, CHAPEAUX & CASQUETTES

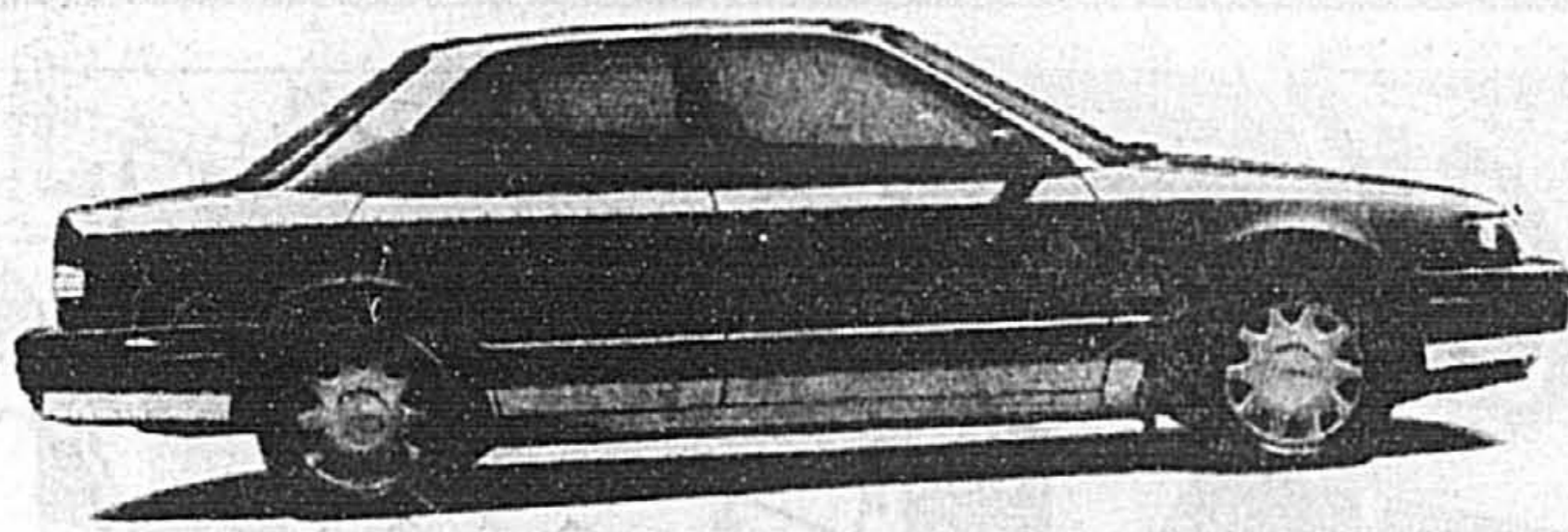
25% sur toute la collection à prix courants

## CEINTURES

Tailles 30 à 46  
Prix courant jusqu'à 32\$

**17<sup>99</sup>**

# La seule chose qu'on vous passe en vitesse



Achetez une Protegé DX 1993 avec transmission automatique à prix exceptionnel. Ou, si vous préférez, choisissez la boîte manuelle 5 vitesses et obtenez une remise de valeur équivalente.

Et il n'y a pas que transmission ou rabais! Voyez un peu: moteur 4 cylindres à 16 soupapes de 1,8 L à SACT et injection électronique multiple • Traction avant • Pneus radiaux toute saison • Vitres teintées • Sécurité-enfants aux portières arrière • Montre numérique • Dégivreur électrique de lunette arrière • Dossier arrière rabattable 60/40... La Protegé DX a plus de 30 caractéristiques en équipement de série!

Avec de pareils avantages, profitez vite de cette offre, car elle se termine automatiquement le 2 février...

**11 875\$\***  
(remise de valeur équivalente comprise)

Les concessionnaires



On se conduit bien

### Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal

**Albi Automobiles Ltd**  
3300, boul. Ste-Marie  
Mascouche, Québec  
474-2481-2 J7K 1P5

**Autonor Inc.**  
2344, boul. Labelle  
Lafontaine, Québec  
436-8211 J7Z 5T5

**Bourassa Mazda**  
1625, boul. St-Martin Est  
Laval, Québec  
385-9595 H7G 4R4

**Fort Chambly Automobiles**  
830, boul. Périgny  
Chambly, Québec  
658-6623 J3L 1W3

**Jac Auto Lavaltrie**  
651, rue Notre-Dame  
Lavaltrie, Québec  
588-4141 J0K 1H0

**Lachute Mazda**  
20, rue Principale  
Lachute, Québec  
662-8808 J8H 3R8

**Mazda de Blainville**  
738, boul. Labelle  
Blainville, Québec  
437-8000 J7C 2K2

**Mazda Casavant**  
3190, rue Cusson  
St-Hyacinthe, Québec  
774-1345 J2S 8N9

\*Incluant remise de valeur équivalente de 850\$. Modèle DX 1993 (peut être différent du modèle illustré). Valeur de la remise: 850\$. Offre du manufacturier non applicable. Transport, préparation et taxes en sus. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire du concessionnaire entre le 7 janvier 1993 et le 2 février 1993 inclusivement. Cette offre d'une durée limitée ne peut être combinée à aucune autre. Toutes les Mazda sont dotées d'une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans/80 000 km, sans franchise, ainsi qu'une garantie 5 ans/100 000 km des composantes principales.

# Québec débloque 7 millions pour recycler les vieux pneus

PIERRE GINGRAS

À défaut d'imposer une consigne spéciale lors de l'achat d'une voiture neuve, le gouvernement du Québec a décidé d'octroyer 7,3 millions de subventions afin de recycler sous une forme ou une autre les millions de pneus usagés qui sont acheminés chaque année dans les dépotoirs de la province.

Le programme qui doit être officiellement annoncé aujourd'hui commence le 15 février et s'échelonnera en principe durant 14 mois, jusqu'au 31 mars 1994. Hier, la Société québécoise de récupération et de recyclage avait convoqué à ses bureaux plusieurs entrepreneurs spécialisés afin de leur annoncer la mise sur pied du projet et ses modalités.

Les subventions gouvernementales visent à promouvoir l'industrie québécoise du recyclage en lui versant une somme déterminée selon la quantité de vieux pneus récupérée. Les rechappeurs pourront profiter d'une aide de 2 \$ par pneu alors que les recycleurs auront droit à une somme variant de 50 à 80 \$ la tonne. Ceux qui utilisent les pneumatiques comme source d'appoint énergé-

tique, les cimenteries par exemple, pourront profiter d'une subvention de 60 \$ la tonne. Une aide financière sera aussi disponible pour le développement technologique dans ce domaine.

À l'issue de la réunion à Montréal, un entrepreneur a confié que cette forme d'aide était très intéressante et qu'elle permettrait aux recycleurs de pouvoir mieux concurrencer les dépotoirs ou encore, les usines de recyclage de l'Ontario qui, elles, sont subventionnées par le gouvernement.

«Paradoxalement, les recycleurs ont des difficultés à obtenir des pneus sur une base régulière, a indiqué cet homme d'affaire qui a préféré garder l'anonymat et qui oeuvre depuis 25 ans dans ce domaine. Règle générale, il en coûte moins cher pour quelqu'un de se débarrasser des pneus dans un dépotoir. Chez nous, nous exigeons 1 \$ pour chaque pneu récupéré. Nous pourrions maintenant exiger moins et il sera moins coûteux de venir les porter à notre usine qu'au dépotoir.»

Organisé par le ministère de l'Environnement, le projet sera l'objet d'un contrôle très strict afin d'éviter que des pneus de l'Ontario ou des autres provinces

ne soient recyclés au Québec. Selon les évaluations du ministère, on compte pas moins de 14 millions de pneus usés au Québec dont la majorité sont entreposés dans six gros dépotoirs. Chaque année, les Québécois doivent se débarrasser de six millions de pneus usés dont à peine 500 000 sont recyclés. On ignore toutefois combien de pneus pourront être transformés ou réutilisés grâce aux nouvelles subventions.

Déjà en application en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta, ce programme d'aide sera révisé au début de 1994.

### Et la consigne ?

Selon des sources gouvernementales, la consigne que le ministre Pierre Paradis voudrait voir appliquer sur les pneus lors de l'achat d'un véhicule neuf n'est pas pour demain. Le Conseil des ministres a estimé que l'automobile était un bien essentiel et que toute consigne serait considérée par le public comme une nouvelle taxe, a-t-on expliqué. Et comme le citoyen québécois est déjà assailli par une multitude de taxes, on a préféré un projet encourageant le recyclage plutôt que l'imposition d'une consigne impopulaire.

# Environnement: les solutions viendront des villes, affirme Doré devant l'ONU

Presse Canadienne  
NATIONS UNIES

Les solutions aux problèmes environnementaux émaneront des municipalités, a déclaré le maire de Montréal, Jean Doré, lors d'une conférence de l'ONU sur les changements climatiques.

Les villes sont «sur la ligne de feu» en ce qui concerne les problèmes environnementaux, a constaté le maire Doré, devant une assistance formée de 60 maires d'un peu partout dans le monde.

«Les solutions viendront donc des villes, où sont concentrées les nouvelles idées et les activités

économiques qui feront émerger une nouvelle vision du développement durable.»

Réunis pour une conférence de deux jours aux Nations-Unies, les maires préparent une déclaration sur les changements climatiques dans laquelle ils s'engageront à réduire les émissions de gaz producteurs d'effet de serre, sans toutefois se fixer d'objectifs précis.

# Un mur antibruit... ou antichat ?

PIERRE APRIL  
Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le ministère des Transports s'est engagé à payer 1,2 million pour la construction d'un mur à Mont-Royal pour empêcher les enfants, les chats et les chiens des résidents de cette municipalité huppée d'aller se balader au milieu de la circulation du boulevard métropolitain.

C'est ce qu'a précisé, hier, le ministre Sam Elkas lors de l'étude en commission parlementaire des engagements financiers du ministère des Transports.

Par ailleurs, M. Elkas a indiqué que ce mur qui remplace une clôture à mailles métalliques de marque Frosst doit aussi servir à empêcher les papiers et déchets de toutes sortes qui s'échappent des camions à rebut circulant sur la voie élevée en direction du dépotoir Miron de se retrouver sur les terrasses des citoyens du Ville Mont-Royal.

C'est le porte-parole de l'Oppo-

sition officielle en matière de transport, Jean Garon, qui a soulevé la question à la suite d'une discussion sur des études financées par le gouvernement du Québec sur l'efficacité des murs acoustiques.

«Votre impression qu'il s'agit d'un mur acoustique, a expliqué le ministre à M. Garon, est fautive. Il y avait autrefois une clôture qui était toujours endommagée. Elle servait à protéger les gens de bien des choses. Ce n'était pas une question de bruit, mais plutôt de saletés qui venaient des véhicules qui se promenaient sur le boulevard Métropolitain.

«Vous savez comme moi qu'il y a un site d'enfouissement sanitaire qui n'est pas trop loin de là, a-t-il poursuivi. Il y a des tonnes et des tonnes de déchets qui se promènent sur le Métropolitain en direction de la carrière Miron. C'est du papier et tout cela se retrouvait sur les terrains en plus du fait que les chats et les animaux appartenant à des gens de ce milieu pouvaient traverser la route et causer des accidents.»

M. Garon a souligné au ministre que les engagements parlaient effectivement d'une somme de 1,2 million pour la construction d'un mur antibruit.

«C'est une erreur, ce n'est pas un mur antibruit», a répondu M. Elkas.

«On va accepter le fait qu'il y a eu une erreur dans l'engagement», a-t-il ajouté.

«C'est un mur antichat», a alors répliqué M. Garon.

«Je pense que les députés devraient comprendre, a conclu M. Elkas, ce que c'est qu'un chat ou un chien qui traverse le boulevard Métropolitain. Le chauffeur qui voit ça devant lui, à la dernière seconde, je vais vous dire, il va essayer de l'éviter et ça va causer quoi? Et si c'est un enfant, c'est une autre affaire.

«Dans nos engagements, a repris M. Garon, on indique que c'est un mur antibruit. Dans le cas de Mont-Royal, la municipalité a peu près la plus riche au Québec, on a payé 100 pour cent alors que, habituellement, on paie selon l'indice de richesse.»

# L'UQAM veut offrir deux bacs en génie

CAROLE THIBAUDEAU

D'ici un an ou deux, les aspirants ingénieurs pourraient avoir le choix d'une nouvelle université pour y suivre leur formation et y obtenir leur diplôme. L'Université du Québec à Montréal prépare en effet deux nouveaux programmes de baccalauréat: en génie «environnement» et en génie «micro-électronique».

«Si on en juge par les tables rondes avec les employeurs, ces spécialités correspondent à un besoin dans notre société, explique M. Réginald Trépanier, adjoint à la doyenne des études de premier cycle, à l'UQAM. Et pour l'université, c'est une façon d'occuper une niche dans le domaine des sciences appliquées. Les nouveaux programmes enrichissent notre potentiel scientifique, ils

apportent de nouveaux chercheurs.»

Selon M. Trépanier, ces programmes innoveraient par rapport à ceux déjà existants en génie à Montréal: à l'École Polytechnique, affiliée à l'Université de Montréal, et à l'École de technologie supérieure, une des composantes de l'Université du Québec.

À l'ETS, on accueille des étudiants possédant déjà un diplôme d'études collégiales techniques, et le cours de génie se fait en trois ans et demi. À l'UQAM, le prérequis serait un diplôme d'études collégiales pré-universitaires, et le cours durerait quatre ans.

Vendredi dernier, quatre représentants de la Conférence des recteurs et des professeurs des universités du Québec (CREPUQ) ont rencontré les responsables de l'UQAM. D'ici les prochaines semaines, ils jugeront de la qualité

du contenu des cours proposés. Si les programmes satisfont ces délégués de la CREPUQ, ils passeront à l'épreuve suivante: satisfaire aux conditions du Conseil des universités du Québec, lequel statue sur l'opportunité d'offrir de nouveaux bacs: font-ils double emploi, correspondent-ils à un besoin, etc.

Une fois ces deux étapes franchies, ce sera au tour du ministère de l'Éducation à autoriser ou non le financement du nouveau programme. Après quoi, l'université pourra enfin accueillir ses premiers étudiants dans le secteur en question.

Quant les premiers diplômés sortiront, le Bureau canadien d'accréditation des programmes fera passer des examens aux jeunes ingénieurs, afin de sanctionner leur formation ou, s'il y a lieu, d'indiquer les points faibles et les améliorations à apporter.

ECONOMISEZ ECONOMISEZ ECONOMISEZ ECONOMISEZ ECONOMISEZ

## LIQUIDATION DE THERMOPOMPES

Voici quelques exemples:

CARRIER	Modèle	PUISSANCE	PRIX
	38YG	2 tonnes	3 295 \$
	38YG	2 ½ tonnes	3 495 \$
	38YC	3 tonnes	3 895 \$
	38QRA	2 tonnes	3 695 \$
	38QRA	2 ½ tonnes	3 895 \$
	38QRA	3 tonnes	4 195 \$
RHEEM			
	RCPB	2 ½ tonnes	3 495 \$
LENNOX			
	HP22	2 tonnes	4 195 \$
	HP22	2 ½ tonnes	4 395 \$
	HP22	3 tonnes	4 695 \$

Tous les prix comprennent l'installation sur les systèmes à air pulsé

NOUS OFFRONS AUSSI LES SYSTÈMES SANS CONDUITS

MITSUBISHI À PRIX RÉDUITS

FAITES VITE... LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES

Le seul centre de liquidation de thermopompes à Montréal

Financement à 100% offert

**733-1414**

ECONO TECH

Fontaine DE BIEN BELLES

OUVERT DIMANCHE 10 am - 5 pm

Vous n'avez pratiquement pas d'espace dans l'entrée? Eh bien... consolez-vous avec cette élégante petite table en métal texturé noir et dessus de verre!

Un détail si pratique et de si bon goût, pour aussi peu que 219 \$ (TPS incluse).

- Une console... A ton avis, ça sert à quoi?  
- Tu pourrais sûrement y déposer ton missel en revenant de la messe...

ans l'est : 9780 Sherbrooke Est, 352 3913  
des de Laval : 12265 Laurentien, 331 8044

## UN CONSEIL À L'OEIL DE LUNETTERIE NEW LOOK

**LUNETTERIE NEW LOOK**

Un petit conseil utile, de la part de New Look Junior, la boutique pour les jeunes, à l'intérieur des Lunetteries New Look.

Évitez de déposer vos lunettes directement sur les lentilles; mieux vaut les placer sur les branches, les lentilles à la verticale. Mieux encore, servez-vous de l'étui remis gratuitement à l'achat de toute paire de lunettes chez Lunetterie New Look.

Examens de la vue sur place par des optométristes. Nous acceptons également les prescriptions de l'extérieur.

**LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE.**

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLETES, VERRÉS ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

VILLE ST-LAURENT Place Vertu 856-2002	LAVAL 1125, Boul. St-Martin Ouest 629-9800	GREENFIELD PARK 901, Boul. Taschereau 466-2166	ÉGALEMENT À
MONTRÉAL CENTRE-VILLE 1000, Ste-Catherine Ouest 875-1001	POINTE-CLAIRE Complexe Pointe-Clair Anglo St-Jean et Trans-Canada 694-7773	ROSEMONT 2695, Boulevard Est 593-8040	QUÉBEC
PLACE VERSAILLES 2 <sup>e</sup> Niveau 354-1220	POINTE-AUX-TREMBALES 12905, Sherbrooke Est 642-2540	ST-JÉRÔME 223, St-Georges Est 436-2893	MONTMAGNY
			QUÉBEC
			SAINTE-FOY
			LORETTEVILLE
			LEVIS
			SHERBROOKE
			TROIS-RIVIÈRES
			DRUMMONDVILLE
			ST-HYACINTHE
			VICTORIAVILLE
			GATINEAU
			CHICOUTIMI
			ALMA
			RIMOUSKI

MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE

## SUPER VENTE ANNUELLE

3 DERNIERS JOURS

RABAIS DE 15% à 50%

H. 15 PO.  
L. 18 PO.  
10 AMPOULES  
**129<sup>95</sup>**

Luminaire avec panneaux de verre biseauté à fini miroir et lucite.

LUMINAIRE ENCASTRÉ DIRIGEABLE HALOGENE  
**39<sup>95</sup>\$**

POUR AMPOULE JUSQU'À 50 W  
Blanc ou noir

Se termine le 30 janvier 1993

Sur toutes les lampes, luminaires, murales, projecteurs, miroirs, ventilateurs de plafond à prix courant en magasin.

**LUMINA** Spécialistes en éclairage

**Lumi plus** LAVAL

En bordure de l'autoroute du Nord  
2055, boul. St-Martin ouest, Laval  
(514) 682-2770

4830, boulevard St-Jean, Pierrefonds  
620-9974

# Battue en Cour suprême contre l'Assurance-Vie Desjardins, elle refuse d'abandonner sa cause

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Paulette Giroux s'est défendue toute seule pendant des années contre l'Assurance-Vie Desjardins. Elle est allée jusqu'en Cour Suprême. Mais, même après que cette instance considérée comme définitive se soit prononcée contre elle, la semaine dernière, elle pense encore qu'elle va pouvoir faire valoir son droit. En Cour Suprême, seule la juge Claire L'Heureux-Dubé estime « que les fins de la justice seraient mieux servies par une nouvelle audition au cours de laquelle les règles de preuve appropriées seraient appliquées ». Le jugement a été rendu par cinq juges.

Paulette Giroux avait acheté une petite ferme, près de Maniwaki, avec une hypothèque de la Caisse populaire locale. Elle se blesse en plantant un arbre. Elle a une assurance avec l'Assurance Vie Desjardins. Elle en bénéficie un temps. Puis Desjardins refuse de payer, même si elle produit toutes les preuves de son incapacité. Un juge va se fourvoyer — selon la Cour Suprême — dans son attribution du fardeau de la preuve.

Autant dire, selon le juge L'Heureux-Dubé, que le procès qui a opposé M<sup>me</sup> Paulette Giroux à la compagnie Assurance-Vie Desjardins a été mal servi par les règles de preuves qui y ont été appliquées. Paulette Giroux réclamait que l'Assurance-Vie Desjardins continue à payer les intérêts de son emprunt pour payer sa propriété près de Maniwaki après qu'elle eût subi un accident fâcheux à la colonne vertébrale en plantant un arbre. Pendant un temps, l'Assurance-Vie Desjardins a payé, puis a décidé d'arrêter. Paulette Giroux a décidé de se battre.

Plusieurs avocats interrogés ont attribué d'emblée le fait que M<sup>me</sup> Giroux a perdu finalement en Cour Suprême à ce qu'elle se défendait elle-même. Une opérati-

on suicidaire, qui a actuellement son illustration très onéreuse pour les fonds publics: un assassin très intelligent en arrive à bloquer tout le système judiciaire pour jouer avec ledit système qu'il estime lui devoir des rétributions, sur fond d'université et de découvertes technologiques ou scientifiques. (Tel est le cas Valéry Fabrikant.)

Le problème de M<sup>me</sup> Giroux est différent. Elle a voulu se défendre elle-même parce qu'elle n'a pas les ressources des gens du crime organisé, ni des grandes sociétés industrielles. Elle est tombée, disent des avocats, dans le même phénomène de réaction de l'appareil judiciaire qui entend respecter le fait que la justice doit être « apparente ». On lui a donc laissé le « droit » d'aller toute seule jusqu'en Cour Suprême. Alors que son problème se situe en amont, quelque part dans la zone où ses certificats médicaux, ses attestations d'hôpitaux et ses témoignages de savants docteurs n'ont plus été pris en considération. Les tribunaux ont alors décidé de discuter « du fardeau de la preuve ». Qui pourrait l'avoir? Elle, elle n'en peut plus avec ses vertèbres abimées, ses douleurs arthritiques et son manque d'argent pour payer des avocats.

« Je me suis conformée à tout ce qui m'était imposé, dit-elle. Je n'ai jamais imaginé qu'il pouvait y avoir des avocats aussi croches, inhumains, ignorants de toute éthique, que ceux qui ont mené le dossier pour l'Assurance-Vie Desjardins! Je parle là d'outrage au tribunal! On a tout traité comme si je n'avais pas amené de preuves de ma maladie, de mon incapacité! »

« Question de droit, à la Cour Suprême, c'est parfait! Mais avant ça? » Peut-être victime d'avocats, Paulette Giroux n'a pas dit son dernier mot. Elle ne sait pas encore ce qu'elle va faire, mais elle fera certainement quelque chose.

## Un jeune veut cacher la naissance d'un fils

Associated Press  
TUSTIN, Californie

■ Une adolescente de 17 ans a accouché en cachette à son domicile puis son petit ami de 18 ans a raconté à la police qu'il avait acheté le nouveau-né pour 10\$ à un homme qui voulait de l'argent ou de la drogue.

Le bébé, un garçon, se portait bien lundi soir. La police a été dupe de la supercherie pendant 24 heures avant que le petit ami, Robert Garcia, n'avoue la vérité. « Comme la plupart des jeunes, ils avaient peur de dire la vérité à leurs parents », a déclaré un porte-parole.

# Rabais incroyable sur système Tandy 1000RSX-HD

Rabais de \$659 sur ordinateur avec moniteur

**99900**  
Total prix cour. était 106500

Rabais de \$607 sur ordinateur avec moniteur, imprimante, câble, support et papier

**139900**  
Total prix cour. était 200600



80386SX/25  
DISQUE DUR  
106 M-o



80386SX/20  
DISQUE DUR  
60 M-o

Rabais de \$400 sur un ordinateur bloc-notes

**149900**  
~~189900~~

Il pèse moins de 7 livres, mais il est doté de toute la puissance d'un ordinateur personnel. Ecran VGA à LCD, pile rechargeable, DOS 5.0 et Windows 3.1. 251-3505

Piles/adaptateurs non fournis sauf mention contraire. Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

DEMANDEZ LA VÔTRE!  
Magasinez plus facilement avec une carte Radio Shack. Demandez-la dans les magasins et détaillants participants Radio Shack.



**Radio Shack**

La Valeur Sûre en Électronique au Canada

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 31 janvier 1993

## LES NOUVEAUTÉS PRINTANIÈRES SONT ARRIVÉES!



BUTTERICK #6336

TOUS LES PATRONS

**Butterick**

**3 POUR LE 1**  
\* DE VALEUR ÉGALE OU MOINDRE

**NOUVEAUTÉ**  
CHALLIS IMPRIMÉ MYSTIQUE **20%** de rabais  
100% rayonne, 115cm. Tissu imprimé aux couleurs mode: vert, noir, fuchsia, etc...  
Prix cour.: 9,99\$m Prix BouClair: **7,99 m**

**NOUVEAUTÉ**  
COLLECTION CHERBOURG **20%** de rabais  
60% viscose, 40% polyester, 150cm. Tissés unis ou deux tons... pieds-de-poule, carreaux, vichy.  
Prix cour.: 14,99\$m Prix BouClair: **11,99 m**

**NOUVEAUTÉ**  
FAILLE IMPRIMÉE ÉQUINOXE **20%** de rabais  
100% viscose, 150cm. Grande sélection de tissus imprimés importés d'Europe. Choix de couleurs.  
Prix cour.: 14,99\$m Prix BouClair: **11,99 m**

**NOUVEAUTÉ**  
FUGIETTE IMPRIMÉE MARINA **20%** de rabais  
100% rayonne, 150cm. Tissu souple et léger offert dans une palette de couleurs pastel et vives...  
Prix cour.: 14,99\$m Prix BouClair: **11,99 m**

**PERMAPRESS** **25%** de rabais  
65% polyester, 35% coton. 115cm. Plus de 45 couleurs pour la confection de vêtements et d'articles de décoration.  
**2,99 m**

LIQUIDATION DE TISSUS ÉPARGNEZ JUSQU'À

**DERNIÈRE CHANCE**

• ALLURE SUÈDE • VELOURS CÔTELÉS • DENTELLES  
• COTONNADES IMPRIMÉES • LAINAGES À MANTEAUX  
• TRICOT DE COTON • JACQUARD • TRICOT OUVÉ • PURE LAINE  
• TISSUS MÉTALLIQUES • CHALLIS • BENGALINE • SOIE • ET PLUS ENCORE!

**60%**

**NOUVEAU!** ROSEMÈRE 401, boul. Labelle 979-3881

DOLLARD\*  
3143, boul. des Sources  
683-4711

MONTRÉAL-NORD\*  
5630 Henri-Bourassa  
327-1113

TERREBONNE\*  
1350, ch. Moody  
471-9494

ST-LÉONARD\*  
4305, rue Jean-Talon  
725-9175

CENTRE-VILLE  
2110 Ste-Catherine o.  
Angle Du Fort  
889-8934

ST-CONSTANT  
400, route 132  
635-8407

**BouClair**

AUSSI À GRANBY ET À ST-HYACINTHE

Exceptionnellement, nos magasins seront fermés dimanche le 31 janvier pour fin d'inventaire.

REPENTIGNY  
85 Brien  
654-2619

LAVAL\*  
3350, boul. St-Martin  
687-8480

LAVAL\*  
1720, boul. des Laurentides  
667-3120

CHOMEDEY  
965, boul. Curé-Labelle  
973-8208

LASALLE\*  
363, ave. Dollard  
365-7337

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU  
180, boul. St-Joseph  
343-1145

## SOLDE DE BLANC

Sélection complète d'ÉDREDONS

À partir de **19,99** lit jumeau

Prix courant jusqu'à 209,99\$

**BouClair**

**20%** DE RABAIS  
Tout le rayon des accessoires de salle de bain

Comprenant accessoires de toilette, tapis de bain, rideaux de douche, serviettes, paniers à linge et plus!

ÉPARGNEZ DE 20% - 50% SUR TOUTE LA MARCHANDISE!

Stores verticaux **BouClair**

ÉPARGNEZ JUSQU'À **40%**

FAITS SUR-MESURE  
Lamelles en P.V.C. de 2" et de 3 1/2" de large. Couleurs et styles variés... ordinaire ou gaufré. Garantis à vie!

PRÊTS EN SEULEMENT **48h**

GRATUIT SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE

**331-1300**

Stores, tentures, voilages, couvre-lits, édredons, etc.

TRIO DE SERVIETTES "JACQUARD" **9,99** l'ens.

MAINTENANT SEULEMENT

Oreillers de plumes **20%** DE RABAIS

"Natural Cloud". SOLDE 19,99 Standard 100% plumes d'oiseaux aquatiques. 19,99 Grand format

JUSQU'À **70%** DE RABAIS  
TISSUS DÉCORATIFS  
Des milliers de mètres de tissus de designers, unis ou imprimés, dentelles et voilages.

Prix cour. jusqu'à 34,99\$m À PARTIR DE **2,25 m**

STORES VERTICAUX POUR PORTES-PATIO

Verticaux 75" X 84". Lamelles de 3 1/2 pouces. Choix de couleurs et de styles... ordinaire, gaufré, strié. Disponibles en magasin seulement.

LA PARTIR DE **39,99** VALENCE INCLUSE

En P.V.C. PRIX BOUCLAIR **39,99** ordinaire  
MAGASINEZ ET COMPAREZ

# Crevettes en vedette

La plus grande maison du bifteck en ville  
vous présente avec fierté son menu

“Amateur de crevettes”

**9 95 \$**  
seulement

Cuisiné à la perfection. Trois trésors de la mer extraordinaires. Succulentes crevettes à l'ail, tendre brochette de crevettes et délicieuses crevettes panées, accompagnées de petits pains chauds, d'une généreuse salade, de frites dorées ou d'une pomme de terre au four nappée de crème bien sûre.



## Nouveau à La Boucherie Fruits et légumes frais

### LEBIFTHÈQUE

Bifteck de contre-filet  
(désossé)

Savoureux morceau de boeuf de 5 à 14 lb, âgé à la perfection, tranché comme vous le désirez.

5 49\$ lb 12 10\$ kg

Nos spéciaux sont en vigueur du 27 janvier au 2 février 1993.

### LEBIFTHÈQUE

Poitrine de boeuf marinée  
(boeuf salé)

Un mets traditionnel.  
Succulent, servi chaud ou froid.

2 39\$ lb 5 26\$ kg

### LEBIFTHÈQUE

Choux-fleurs grosseur 12

99¢ chaque

Maintenant disponible  
tout les jours sur Côte-de Liesse  
et à Boucherville.

### LEBIFTHÈQUE

Poulet frit du Sud

Tendre et succulent.  
Cuisiné à la perfection. (8 morceaux)

5 99\$

### LEBIFTHÈQUE

Oranges de la Floride  
grosseur 80

6/pour 89¢

Maintenant disponible  
tout les jours sur Côte-de Liesse  
et à Boucherville.

Nous acceptons les principales cartes de crédit.  
Réservations disponibles pour groupes de 6 personnes ou plus. Salles de réception pour groupes de 25 à 350 personnes.

Heures d'ouverture:  
Du dimanche au jeudi de 11 h 30 à 23 h,  
le vendredi et le samedi de 11 h 30 à minuit.



# LE BIFTHÈQUE

La plus grande maison du bifteck en ville

100, boul. Mortagne, Boucherville

86, rue de la Gare, St-Sauveur

6705, ch. Côte-de-Liesse, St-Laurent

449-3388

227-2442

739-6336